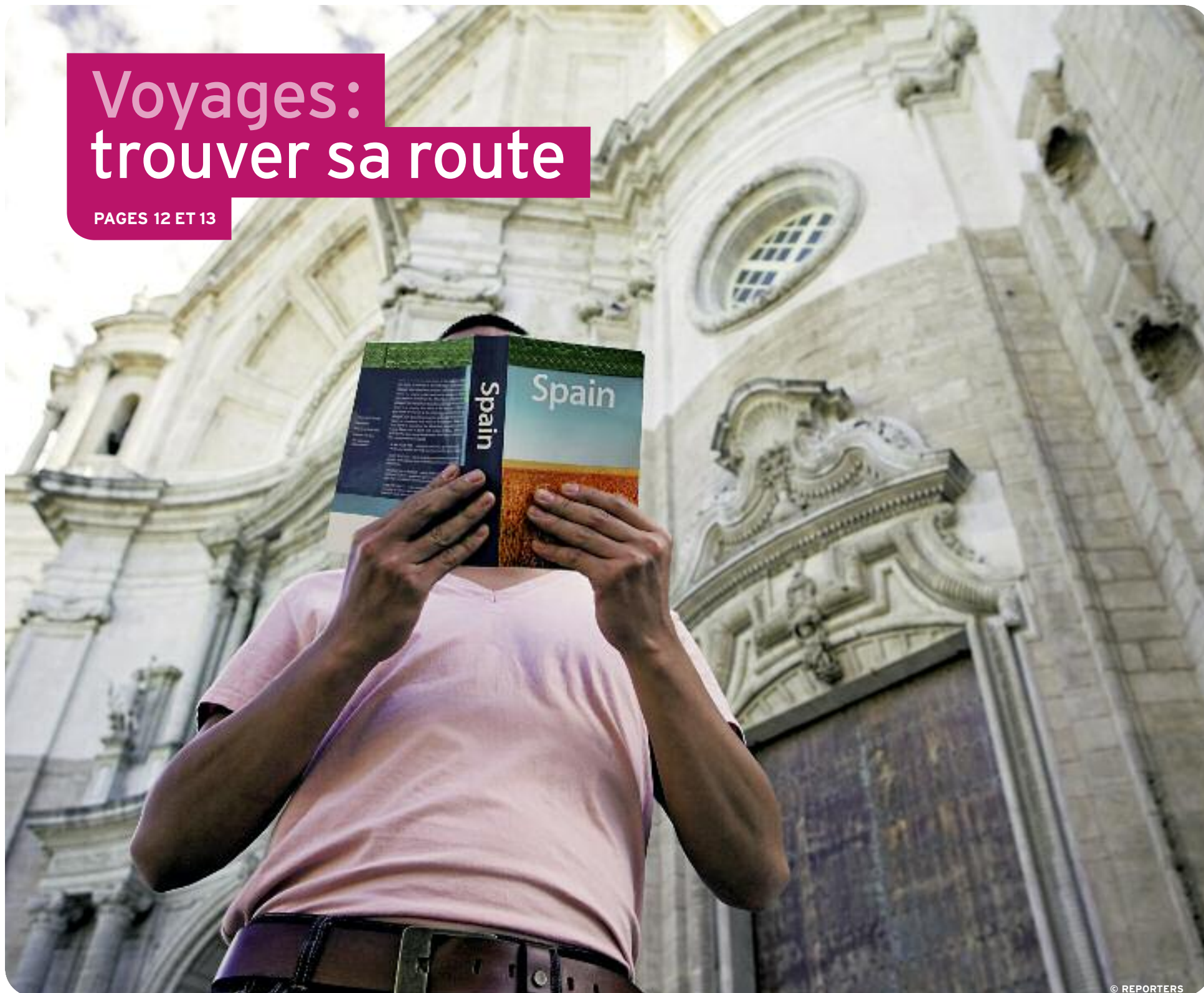


Voyages: trouver sa route

PAGES 12 ET 13



© REPORTERS

ESPACE RÉSERVÉ À L'ADRESSAGE POSTAL



© REPORTERS

Petits boutons

Venir à bout du molluscum

A ne pas confondre avec d'autres maladies à boutons, ce virus est bénin. Il est néanmoins gênant et très contagieux.

PAGE 7



© Philippe Turpin/BELPRESS

Alimentation

Manger local

Achats à la ferme, vente directe, paniers gourmands et solidaires : le circuit court a la cote auprès du consommateur. Plutôt au bénéfice de sa santé.

PAGE 9

Ethique

Elargir l'euthanasie?

Dix après l'adoption de la loi, le débat revient sur la scène politique. Les propositions concernent les mineurs et les personnes démentes.

PAGE 6

Hospitalisation

Les assurances de la MC

Hospi solidaire, Hospi+, Hospi +100 et +200 : elles sont toutes sans questionnaire, sans examen médical, et donc sans exclusion.

PAGE 2

Avantages

L'Hospi solidaire et les assurances hospitalisation de la MC

Chacun doit avoir accès à des soins de santé de qualité au moindre coût. C'est pourquoi la Mutualité chrétienne (MC) propose des couvertures hospitalisation adaptées aux besoins de chacun, quelle que soit sa situation. Découvrez-les en un clin d'œil*.

Les principaux points forts des assurances hospitalisation de la MC :

- Ni questionnaire, ni examen médical et donc pas d'exclusion ni de limitation de l'intervention pour cause de maladie préexistante.
- Pas d'exclusion pour les hospitalisations de longue durée ou coûteuses.
- Dans tous les hôpitaux en Belgique, mais aussi en Europe dans le cadre des conventions européennes. Les hospitalisations hors Europe peuvent également donner lieu à une intervention.
- Pour tous les types d'intervention (sauf chirurgie esthétique et suite à certains accidents) et quel que soit le service d'admission.

L' Hospi solidaire, comprise dans la cotisation à la MC

L'Hospi solidaire, c'est la prise en charge intégrale des frais d'hospitalisation des enfants de moins de 18 ans en chambre commune ou à deux lits. Pour les adultes, c'est la garantie de ne jamais payer plus de 275 euros par hospitalisation classique (maximum 150 euros par hospitalisation de jour) (1) et jamais plus de 550 euros par an (1) (2).

Pour bénéficier de cette couverture, il suffit d'être membre de la MC et en ordre de cotisation à l'assurance complémentaire. Il n'y a pas de stage d'attente ni de limite d'âge.



Les autres avantages?

- Intervention dans le cadre d'une **maladie grave ou coûteuse**: forfait unique de 150 euros (3).
- **Frais de séjour**: 15 euros par jour pour le séjour d'un parent dans la chambre d'un enfant de moins de 18 ans et 6,20 euros par jour pour le séjour d'une personne accompagnant un adulte hospitalisé.
- **Transport urgent** (100): prise en charge avec franchise maximale de 75 euros.
- **Fécondation in vitro**: 250 euros par cycle.
- **Accouchement** à domicile ou dans une maison de naissance: 150 euros.
- Dépistage de la **surdité** chez le nouveau-né: maximum 10,26 euros.

- Séjour en **maison de convalescence aiguë**: 23,25 euros par jour (maximum 30 jours par an).

>> Pour en savoir plus, contactez votre conseiller mutualiste, appelez gratuitement le centre d'appels de la MC au 0800 10 9 8 7 ou surfez sur www.mc.be/hospitalisation

(1) Les frais divers (tv, frigo...) sont remboursés à l'exception du téléphone. Il n'y a pas d'intervention pour les suppléments liés à la chambre individuelle ni pour les implants et prothèses dentaires.
 (2) En hôpital psychiatrique, l'intervention est plafonnée à 450 euros par an.
 (3) Sur base d'une liste de maladies reconnues, disponible auprès de votre mutualité et à condition que l'hospitalisation ait un lien avec la maladie.

Après une hospitalisation...

Pour bénéficier de l'intervention de l'Hospi solidaire (et de celle d'une des assurances hospitalisation facultatives à laquelle vous auriez souscrit), complétez et signez une demande d'intervention (1) et remettez-la à votre mutualité avec la facture originale de l'hôpital (ainsi que les relevés des prestations et justificatifs des soins dans le cas des Hospi +100 et +200).

Étant donné que ces documents seront conservés par votre mutualité, gardez une copie des documents originaux avant de les transmettre.

(1) Les formulaires peuvent être obtenus auprès de votre conseiller mutualiste, téléchargés sur www.mc.be (rubrique self-service) ou demandés gratuitement au 0800 10 9 8 7.

*Les informations reprises dans cet article n'ont pas force de loi; seules valent les conditions générales.

Les assurances hospitalisation facultatives

Pour compléter l'Hospi solidaire, vous pouvez souscrire une assurance hospitalisation facultative de la MC. Il suffit d'être membre de la MC et d'être en ordre de cotisation à l'assurance complémentaire. En cas de nouvelle souscription, le stage d'attente est limité à six mois, même en cas de grossesse!

1. Hospi + : l'assurance idéale en chambre à deux lits

Pour une prime unique de 2,82 euros par mois et par adulte, vous avez la garantie de ne jamais payer plus de 100 euros par an en cas d'hospitalisation, classique ou de jour, en chambre commune ou à deux lits (1).

Les autres avantages?

- Assurance gratuite et sans franchise pour les **moins de 18 ans**.

• **Séjour en hôpital psychiatrique**: intervention de 10 euros par jour (maximum 300 euros) en plus de celle octroyée par l'Hospi solidaire.

• **Implants** non remboursés par l'assurance obligatoire et non couverts par l'Hospi solidaire: maximum 2.000 euros par hospitalisation.

• Intervention supplémentaire dans la cadre d'une **maladie grave ou coûteuse**: 50% des frais (maximum

250 euros par an) en plus de l'intervention octroyée par l'Hospi solidaire. (2)

• **Frais de téléphone**: 3,72 euros par jour.

• **Aide à domicile** après l'hospitalisation: jusqu'à 30 euros par mois pour la location de matériel sanitaire et jusqu'à 17 euros par mois pour la location d'un système de téléassistance à domicile (3).

2. Hospi +100 et Hospi +200 : une protection financière en chambre individuelle mais aussi avant et après l'hospitalisation

Pour être encore mieux couvert en cas d'hospitalisation en chambre individuelle mais aussi avant et après l'hospitalisation, vous pouvez opter pour l'Hospi +100 ou l'Hospi +200, à des tarifs variables selon les catégories d'âge, très avantageux.

Ainsi, les **frais médicaux et paramédicaux** liés à l'hospitalisation sont pris en charge 30 jours avant l'admission à l'hôpital et 90 jours après la sortie.

Par ailleurs, les **suppléments de chambre** sont remboursés jusqu'à 100 euros par jour.

Enfin, les **suppléments d'honoraires** en chambre individuelle sont remboursés jusqu'à une fois le barème officiel (Hospi +100) ou jusqu'à deux fois le barème officiel (Hospi +200).

Les autres avantages?

- **Pas de limite d'âge à la souscription**. Toutefois au-delà de 70 ans, vous devez être couvert par

une assurance similaire auprès d'une autre compagnie ou mutualité et être cotisant régulier à l'assurance complémentaire.

• **Séjour en hôpital psychiatrique**: intervention de 10 euros par jour (maximum 300 euros) en plus de celle octroyée par l'Hospi solidaire.

• **Implants** non remboursés par l'assurance obligatoire et non couverts par l'Hospi solidaire: maximum 2.000 euros par hospitalisation.

• Intervention supplémentaire dans la cadre d'une **maladie grave ou coûteuse**: 50% des frais (maximum 1.000 euros par an) en plus de l'intervention octroyée par l'Hospi solidaire (2).

• **Frais de téléphone**: 3,72 euros par jour.

• **Aide à domicile après l'hospitalisation**: jusqu'à 30 euros par mois pour la location de matériel sanitaire et jusqu'à 17 euros par mois pour la



location d'un système de téléassistance à domicile (3).

(1) Il n'y a pas d'intervention pour les suppléments liés à la chambre individuelle ni pour les prothèses dentaires.
 (2) Sur base d'une liste de maladies reconnues, disponible auprès de votre mutualité et à condition que l'hospitalisation ait un lien avec la maladie.
 (3) Interventions limitées à trois mois et accordées uniquement pour les prestations réalisées par les asbl agréées par MC Assure.



POUR RÉALISER L'IMPORTANCE D'ÊTRE BIEN ASSURÉ, IL SUFFIT DE SE METTRE À LA PLACE DE QUELQU'UN QUI DOIT ÊTRE HOSPITALISÉ.

L'HOSPI SOLIDAIRE de la Mutualité chrétienne est une couverture hospitalisation complète, déjà comprise dans votre cotisation. Elle est ouverte à tous, sans questionnaire médical. Elle couvre tous les enfants jusqu'à 18 ans, gratuitement et sans franchise. Elle est accessible sans stage d'attente, à tous ceux qui sont en ordre de cotisation, y compris les femmes enceintes. Elle continue à couvrir ceux qui partent à la retraite ou se retrouvent sans travail. Bref, elle démontre une fois de plus que la solidarité, c'est bon pour la santé. Découvrez également nos assurances hospitalisation facultatives sur mesure.

Infos : 0800 10 9 8 7 - www.mc.be/hospitalisation



La solidarité, c'est bon pour la santé

Concours photo

En Marche chez vous

1.500 numéros ! En Marche franchira prochainement ce cap. L'édition du 4 juillet prochain portera en effet ce chiffre symbolique. Une belle entrée en matière, à l'aube des vacances d'été, pour notre journal concocté - quinzaine après quinzaine - pour l'ensemble des membres des Mutualités chrétiennes francophones. L'équipe d'En Marche désire vous associer à cette étape de vie.



© Catherine Daloz



Et vous?

A vous de jouer !

A l'occasion de ce 1.500^{ème} numéro d'En Marche, le journal propose un concours photo à ses lecteurs. Le thème ? **En Marche chez vous, En Marche et vous, En Marche dans un lieu insolite, En Marche dans votre quotidien de lecteurs.**

L'idée se veut légère : partager un peu vos réalités de lecteurs. Mais aussi, pour quoi pas, vos imaginaires. **Attention : le journal En Marche doit apparaître sur votre cliché.** À vos appareils photos ! Plus formellement, le concours consiste en l'envoi, via www.enmarche.be, d'une photographie mettant en scène le journal En Marche.

Les clichés gagnants, sélectionnés par un jury composé de membres de la rédaction, de mutualistes et de photographes, seront publiés dans le 1.500^{ème} numéro et sur notre site web. Les gagnants seront récompensés de nombreux cadeaux offerts grâce à des fidèles partenaires d'En Marche.

À gagner

De quoi prendre l'air, garder la santé, découvrir des artistes, des histoires... En un mot, se faire du bien. Parmi les lots : un séjour détente, des engins pour maintenir la forme, de belles occasions de se réjouir les oreilles, de la nourriture pour l'imaginaire et l'esprit... De quoi récompenser de nombreux participants.

Les 30 premiers sélectionnés recevront les lots gagnants comme suit :

- > **1^{er} prix : un séjour pour deux personnes dans un hôtel Intersoc en France ou en Suisse,**
- > **2^{ème} prix : un vélo d'appartement,**
- > **Tous les autres lots seront répartis selon leur disponibilité.**

>> Comment procéder ?

Envoyez votre participation au plus tôt, et ce jusqu'au dimanche 23 juin 2013 à minuit en cliquant sur www.enmarche.be/concours.htm

Détails des lots

- **1 séjour pour deux personnes dans un hôtel Intersoc** (hors transport et options diverses) en France ou en Suisse (valable jusqu'au 30/11/2014), offert par Intersoc, le service vacances de la Mutualité chrétienne.
- **6 entrées à des festivals belges de cet été** (2 places par festival). Festival Esperanzah !, à Floreffe, les 2, 3 et 4 août. Festival Jyva'Zik à Court-Saint-Etienne les 23 et 24 août. Festival Ward'in Rock à Bastogne les 30 et 31 août.
- **4 beaux livres offerts avec la collaboration des éditions Weyrich**, éditeur implanté au cœur de l'Ardenne belge, autour de thématiques tels "Bières et brasseries", "Famennne et Ardenne", "Charlemagne", "Le Burundi", etc.
- **17 livres pour enfants** dont "Un jour mes parents viendront", "Zélie", "Gris", "Tant que le loup", "Le préau des z'héros", etc., offerts avec la collaboration d'Alice éditions, une maison d'édition qui, forte d'une riche tradition belge dans l'illustration, croit en la force de l'imaginaire qui fait grandir.

- **1 vélo d'appartement** avec système de freinage à réglage manuel, un guidon confortable à prise multiple et une console réglable. Partenaire d'entraînement idéal de tous les âges. Offert par Qualias, spécialiste en bandagisterie, matériel de soins, optique et audition, partenaire de la Mutualité chrétienne.
- **5 podomètres** avec bande de fixation qui permettent de compter ses pas, de calculer la distance et les calories dépensées. S'adapte aussi à chaque sac à main. Offerts par Qualias.
- **3 tensiomètres** qui détectent les pulsations cardiaques irrégulières et les mouvements éventuels durant la prise de mesure. Offerts par Qualias.
- **2 impédancemètres** qui permettent de mesurer le poids mais aussi le pourcentage de masse grasseuse. La technologie utilisée par ces balances est la bio-impédance. Un courant électrique de faible intensité traverse le corps. La vitesse de ce courant varie en fonction des tissus rencontrés. Offerts par Qualias.

Protections auditives

Eclate-toi, pas tes oreilles...

Près d'un jeune sur cinq souffre de lésions auditives suite à une exposition trop longue à de la musique trop forte. Est-il possible de concilier le plaisir de la musique avec la protection de ses oreilles ? C'est ce qu'entend démontrer la Mutualité chrétienne en s'associant à différents festivals pour son action *Eclate-toi, pas tes oreilles!*



© Bertrand Bouckaert/BEL PRESS

ainsi des concerts sans danger. La MC n'a pas oublié les oreilles des petits bouts et prête gratuitement des casques d'enfants sur simple remise d'une carte d'identité. Ces casques sont également disponibles à la vente dans nos magasins Qualias à un prix démocratique.

La MC vous donne l'occasion de remporter des **entrées gratuites** à ces différents festivals. Elle organise aussi un grand concours avec à la clé une tablette dernier cri !

>> **Envie de tenter votre chance pour gagner une entrée gratuite, voire une tablette? Des conseils pour protéger vos oreilles? Ou plus d'infos sur les festivals auxquels la MC participe? Surfez sur www.mc.be/eclate-toi !**

L'été approche. Et annonce le retour de nombreux festivals. Cette année encore, la MC sera présente dans plusieurs d'entre eux (voir liste ci-dessous). Les festivaliers recevront gratuitement des bouchons d'oreilles réutilisables. Grâce à ces protections auditives de qualité, ils pourront réduire le volume sonore de 15 décibels et profiter

Rejoignez la MC lors de festivals cet été !

- > Fête de la musique - 22 juin - Bastogne
- > Muziek Marathon Festival - 29 et 30 juin - Eupen
- > Lasemo - 12, 13 et 14 juillet - Enghien
- > Esperanzah - 2, 3 et 4 août - Floreffe
- > Jyvazik - 23 et 24 août - Court-Saint-Etienne
- > Ward'in Rock Festival - 30 et 31 août - Bastogne
- > Helmo (Hautes écoles) - 26 septembre - Liège



En marge...

Qui hébergera les seniors dépendants?

En ces temps d'interminable crise économique, les placements d'argent peu risqués et à rendement attractif sont rares. Les sommes accumulées sur les carnets d'épargne atteignent des sommets inégalés malgré leur faible taux d'intérêt.

Or il se fait que le "babyboom", c'est-à-dire l'accroissement rapide du nombre de naissances après la Libération de 1945, se transformera bientôt en un puissant "papy-mamyboom". En 2025, les octogénaires deviendront très nombreux. Or, à partir de 80 ans, la perte d'autonomie des aînés s'accroît et la demande d'hébergement en institutions augmentera. Les banquiers et les investisseurs ont bien compris la tendance et leurs investissements en maisons de repos sont passés de 20 millions d'euros en 2005 à 260 millions en 2012. Le rendement de ces placements oscillerait entre 5,8 % et 6,7 % (1). Ceci est non seulement plus avantageux que le produit des carnets d'épargne mais aussi que celui des autres placements fiables à rendement constant. Alors pourquoi négliger cette aubaine fournie par des réalités démographiques ? Les choses, hélas, ne sont pas aussi simples du point de vue de l'ensemble des aînés.

Jusqu'il y a peu, les lits en maison de repos se répartissaient entre trois catégories d'opérateurs d'importance à peu près égale : le secteur associatif sans but de lucre (les ASBL), le secteur public (les CPAS) et le secteur privé commercial. Les pouvoirs publics veillaient à cet équilibre dans leur façon d'attribuer les agréments. Maintenant le secteur privé commercial tend à l'emporter à Bruxelles et en Wallonie tandis que l'associatif a renforcé sa position en Flandre. Cette évolution en Communauté française s'explique notamment par l'état des finances publiques qui limite les possibilités de subsidier l'asso-

ciatif et les CPAS. Par ailleurs, dans le privé commercial, des groupes financiers puissants sont en mesure de racheter des maisons de repos et de les regrouper en entités rentables de 90 à 120 lits. Comme les normes d'agrément deviennent plus rigoureuses, les coûts de gestion augmentent. Les opérateurs privés doivent honorer leurs engagements à l'égard de leurs bailleurs de fonds (les banques, les assurances et les fonds de placement immobiliers). Dès lors les prix de séjour augmenteront et les places seront prises par les retraités aisés. En plus de cette ségrégation fonction des revenus, un autre inconvénient peut se développer : les infirmières sont rares et certains exploitants attirent du personnel soignant à des conditions que ne peuvent se permettre ni les CPAS ni les ASBL. Récemment, la RTBF a présenté un reportage dans une maison de repos privée dont le prix de séjour s'élevait à 3.000 euros par mois. En 2011, la pension moyenne des salariés ne dépassait pas 1.000 euros par mois. Le nécessaire développement des soins professionnels à domicile devient lui aussi de plus en plus coûteux.

Il faudra donc mettre en place les instruments d'une politique d'ensemble en prévision de l'afflux prévisible d'aînés en perte d'autonomie. Le prochain statut des aidants proches ne sera efficace que par un large engagement de la population. Il sera nécessaire de poursuivre le soutien des soins à domicile et la diversification des habitats partagés. Il est urgent de permettre à l'associatif et aux CPAS d'investir dans l'hébergement des seniors par une subvention suffisante. Il serait inadmissible d'abandonner au secteur lucratif un monopole de l'accueil des seniors dépendants.

// DÉSIRÉ VÎHOUX

(1) Voir le dossier de la "Libre Immo", 16 mai 2013, pp. 6 et 7.

> Déclaration fiscale des invalides

Afin de pouvoir bénéficier de réductions fiscales supplémentaires, les personnes reconnues invalides à 66 % au moins par l'Inami au 1^{er} janvier 2013 doivent cocher sur leur déclaration fiscale les codes 1028-39 ou 2028-09. Etant donné que les modifications relatives à la déclaration des revenus 2012 ont été publiées tardivement au Moniteur belge, les fiches fiscales envoyées par la MC en mars mentionnent toujours l'ancienne codification. Veuillez l'en excuser.

> Bébé et jeunes enfants

Voici un an, le Fraje, centre de formation et de recherche dans les milieux d'accueil du jeune enfant, organisait un symposium autour de l'affirmation un peu provocatrice : "Le bébé est un objet". Son objectif : faire le point, avec des experts, sur les évolutions de la société et pointer des dangers comme l'invasion par les messages publicitaires, l'obligation de performance économique imposée aux milieux d'accueil, le formatage dès le plus jeune âge du futur consommateur... L'association publie les actes de ce colloque. L'ouvrage "Le bébé est un objet" (193 p.) est à commander sur le site du Fraje. Prix : 15 EUR.

INFOS : 02/ 800.86.10 - WWW.FRAJE.BE

> Homophobie

Le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme appelle toutes les victimes de discrimination fondée sur leur orientation sexuelle à le signaler. Nombreuses sont les victimes qui ne savent pas comment réagir ou à qui s'adresser. Certains ont l'impression que cela ne changera rien... Avec la campagne de sensibilisation "Signale-le!", le Centre espère faciliter le signalement de ce type d'incidents.

INFOS : LIGNE ANTIDISCRIMINATION: 0800 12 800 - WWW.SIGNALE-LE.BE

> Aide juridique

Mieux connue sous le vocable 'avocats pro deo', l'aide juridique est en passe d'être réformée. La volonté du Conseil des ministres : faire face à l'augmentation des affaires traitées dans ce cadre, en diminuant notamment leur nombre. Parmi les propositions de réforme, il y a, entre autres, l'introduction d'un ticket modérateur. Tout comme chez le médecin, le client ne pourrait faire appel à un avocat que s'il s'acquitte d'abord d'une contribution minimale (10 euros pour la désignation d'un avocat, entre 20 et 30 euros par procédure). Une plate-forme associative intitulée 'Stop au démantèlement de l'aide juridique' s'inquiète des risques pour l'accès à la justice de nombreuses personnes. Elle se mobilise et appelle au rassemblement le jeudi 13 juin à 10 h, Place Royale à Bruxelles.

INFOS : LIGUE DES DROITS DE L'HOMME - 02/209.62.80 - WWW.LIGUEDH.BE

> Livres à prix réduits

Du mercredi 19 juin au dimanche 23 juin, les éditions Racine et Lannoo organisent une vente annuelle de livres et papeterie à prix réduits, avec la participation également des éditions Casteman, Milan & Bayard, Michelin et Beta-plus. Des livres de jeunesse, des guides de voyage, des livres de texte ou illustrés... proposés avec des remises de 50 à 75% sur le prix public. Entrée libre. Lieu : Palais des Académies, 1 rue Ducale à 1000 BXL.

INFOS : WWW.RACINE.BE - 02/646.44.44.

Les images médicales ne sont pas des photos de vacances

Sans la radiographie, l'IRM ou la tomographie (CT-scans), le diagnostic de nombreuses maladies serait quasiment impossible. Mais cette évolution a son revers : la charge effective de radiations liées à ces examens est particulièrement élevée. Le Service public fédéral de la Santé publique entend sensibiliser médecins et patients au bon usage de l'imagerie médicale.

En moyenne, chaque année, nous subissons tous au moins un examen radiographique (y compris dentaire). Par an aussi, un Belge sur cinq subit un examen tomographique (CT-scan) et un sur vingt un examen au scanner IRM. Or, la radiologie traditionnelle, les tomographies et les examens de médecine nucléaire

(scintigraphie, PETscan...) génèrent des rayons ionisants pour lesquels des risques associés sont avérés en ce qui concerne l'apparition d'un cancer. Les catégories les plus à risques sont les femmes enceintes et les enfants. A noter que la résonance magnétique nucléaire et les échographies sont des techniques d'imagerie médicale qui, elles, ne génèrent pas ce type de rayonnement et ne sont pas nocives pour la santé.

Par comparaison avec nos voisins, la charge effective de radiations est relativement élevée dans notre pays, particulièrement chez les femmes (même sans comptabiliser les mammographies) et chez les patients âgés. En moyenne, le Belge reçoit une fois et demi plus de radiations que le Français, et jusqu'à trois fois plus qu'un Hollandais !



Une nouvelle campagne de sensibilisation vient d'être lancée par le SPF Santé publique à destination des médecins mais aussi du grand public. Cette campagne, centrée sur le site web www.pasderayonsansraisons.be, explique les différentes techniques d'imagerie médicale (de CT à X), ce que sont les rayons ionisants et quels risques ils représentent exactement. Un quizz permet de tester ses connaissances à ce sujet. Enfin, la campagne invite chacun à réfléchir et peser le pour et le contre avant d'utiliser l'imagerie médicale.

//JD

>> Des dépliants sont à la disposition des patients chez les médecins. Plus d'infos sur www.pasderayonsansraisons.be

Olivier De Schutter, Prix Francqui 2013

La prestigieuse reconnaissance belge consacre ce juriste de 45 ans, professeur, entre autres, à l'UCL. Une belle chambre d'écho pour ses thèmes de prédilection : alimentation durable, droits de l'homme et gouvernance.

Bien connu dans le sérail universitaire belge, et particulièrement dans celui de la défense des droits de l'homme, Olivier De Schutter a acquis, au fil de sa carrière, une réputation de plus en plus internationale. Logique, lorsqu'on travaille dans le domaine du droit international, de la mondialisation et de l'intégration européenne. Mais cette réputation n'a fait que se renforcer lorsqu'il a été nommé au poste de Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation. C'est là, dans ces hautes sphères onusiennes, en succession du bouillant sociologue suisse Jean Ziegler, qu'il exerce actuellement son deuxième mandat, intervenant auprès des plus grands de la planète pour défendre la petite paysannerie, l'agroécologie, l'agroforesterie, et, plus globalement, le droit à se nourrir d'une manière digne et équilibrée.

C'est pourtant l'ensemble de ses travaux universitaires qui vient d'être couronné et encouragé par le Prix Francqui, parfois surnommé le "Prix Nobel belge". Ceux-ci portent plus précisément, en matière de droits de l'homme, sur le conflit entre la liberté des agents économiques présents sur le marché et la garantie des droits fondamentaux pour les agents les moins bien dotés. Ils concernent également la question du maintien et du renforcement de la démocratie dans les mouvements de rapprochement entre Etats, à l'échelle européenne ou internationale ; et, enfin, sur la mise au point de nouvelles pratiques en matière de recherche scientifique et de gouvernance.



Bangladesh Le textile se moralise

La catastrophe du Rana Plaza a provoqué un électrochoc dans les consciences. Les marques de vêtements, enfin, bougent. Et s'engagent à produire plus "propre" au Bangladesh. A quand la contagion ?

Le constat est cynique : il aura fallu la mort de 1.239 personnes, au Bangladesh, et des centaines d'estropiés ou amputés, pour que les marques occidentales acceptent de signer un accord les obligeant à respecter le personnel qui fabrique les vêtements exportés dans nos économies riches. Cet accord, les H&M, C&A, Marks & Spencer, JBC, Mango, Aldi, Benetton et autres Esprit l'avaient sous le nez depuis plus d'un an, mais tergiversaient. L'effondrement de l'usine Rana Plaza a tout changé. Un mois plus tard, l'accord est signé, fort des 1.150.000 signatures récoltées dans le monde en quatre jours.



© Philippe Lameete

"Historique", commente-t-on chez AchAct, l'ONG belge qui milite en faveur d'une plus grande sécurité et de salaires plus élevés pour les travailleurs du textile. C'est, en effet, la première fois que les acteurs de ce secteur abandonnent les accords volontaires au profit d'un cadre contraignant. En cas de non-respect, tout litige devrait être jugé par les tribunaux des pays importateurs, ce qui met la justice à l'abri des pressions et de la corruption, très présentes dans un pays comme le Bangladesh. Etalé sur cinq ans, cet accord prévoit 25 mesures concrètes, dont la suppression d'une curieuse obligation : celle d'obtenir l'accord du patron d'une usine pour créer un syndicat dans celle-ci. Autres décisions engrangées : la mise sur pied d'un service d'inspection du travail vraiment indépendant, la création de services de sécurité et d'hygiène, la garantie d'anonymat pour les plaignants, etc. A ce stade, il concerne près d'une usine sur deux au Bangladesh.

Mais il y a d'autres déblocages encourageants. Des personnalités européennes de haut niveau (Karel De Gucht et Catherin Asthon) ont menacé de mettre fin au régime de préférence généralisée accordé à ce pays pour ses exportations vers l'Union. De plus, à Dakka (la capitale) et ailleurs, un débat est en train de naître, pour la première fois, en faveur du triplement du salaire de base d'un travailleur du textile (3.000 takas mensuels, là où il en faudrait 15.000 pour faire vivre une famille).

De là à parler de la naissance d'une véritable régulation internationale, il y a un pas. Le textile à bas prix reste une pratique courante au Pakistan, au Cambodge, en Chine, etc. Et, de plus en plus, en Afrique du Nord et en Macédoine... Pour l'heure, AchAct et ses consœurs internationales réclament la juste indemnisation des victimes du Rana Plaza et de l'incendie du Tazreen, fin 2012. Selon les standards de l'Organisation internationale du travail (OIT), il faut verser 58,5 millions d'euros aux familles des victimes. "Les enseignes clientes doivent prendre en charge 45% du total", réclame Carole Crabbé, d'AchAct.

Bon à ajouter selon ces ONG, un vêtement "propre" ne coûterait que 5% supplémentaires au consommateur, au maximum. Pour autant que les chaînes de la filière acceptent de raboter leurs marges bénéficiaires...

//PHL

courte" (lire en page 9), paniers paysans, jardins potagers, renouveau d'une certaine agriculture urbaine, etc.

En perpétuel déplacement aux quatre coins de la planète, Olivier de Schutter, l'un des rares représentants belges dans les cénacles onusiens, garde malgré tout une présence et une disponibilité remarquables dans les espaces de discussion belges et parfois très locaux. On ne peut qu'espérer que ce récent Prix Francqui donne encore plus d'écho à ses prises de position courageuses et visionnaires qui ne lui valent pas que des amis dans d'autres cénacles internationaux (OMC).

//PHL

Fairphone : un smartphone "intelligent"

Acheter un pc ou un téléphone portable "propre" (équitable) : une gageure ! Avec Fairphone, un basculement est peut-être en train de se produire.

5.000 acheteurs potentiels le 29 mai dernier. Près de 20.000 le 4 juin. Pari largement tenu, donc, pour Fairphone, une initiative néerlandaise et britannique qui vise à commercialiser un smartphone "propre". Pour lancer sa fabrication, il fallait en effet rassembler préalablement 5.000 consommateurs prêts à "préacheter" l'un de ces téléphones (325 euros). En quelques jours, l'affaire a été conclue grâce au Net.

L'initiative revient à Bas van Abel, un entrepreneur néerlandais soucieux de mettre au point un smartphone qui ne repose ni sur l'exploitation humaine, ni sur le gaspillage des ressources naturelles. Eh oui, très souvent, lorsqu'on achète un appareil électronique (PC, GSM, Laptop, tablette...), on cautionne indirectement des pratiques de guerre ou d'exploitation. C'est le cas, tout particulièrement, dans l'Est du Congo où les chefs de guerre se disputent allè-

grement les revenus des mines et des industries d'étain, de tantale, de tungstène, de cobalt, de cuivre, etc. qui entrent dans la composition de ces appareils. Au prix de viols, massacres et pillages en série.

Parallèlement à ces actes de barbarie – qui se complètent de conditions de travail déplorables pour les mineurs – l'explosion des ventes de matériel technologique contribue à polluer l'environnement. Quantité de matières premières de nos appareils électroniques ne sont pas récupérées ou alors, dans des conditions d'hygiène et de sécurité déplorables. Parfois, les appareils sont volontairement scellés et l'impossibilité de remplacer les pièces défectives favorise de nouveaux achats, gaspillages énormes à la clef.

Bas van Abel reconnaît que son Fairphone ne sera pas 100% équitable. Mais, pour cette première tentative, il



© Philippe Turpin / BELPRESS

tente de le rendre au maximum, reposant par exemple sur des livraisons d'étain issu du Sud Kivu, garanties "propres" par deux structures néerlandaises actives dans le commerce équitable (CFTI et IDH). Dans les milieux actifs autour des achats "responsables", on regarde l'initiative néerlandaise avec prudence et

intérêt. Bas van Abel travaille en effet en collaboration étroite avec de grands opérateurs (KPN, Vodafone) qui pourraient enclencher un cercle vertueux, un peu comme dans le textile (lire "le textile se moralise", page 4). Un peu partout, en Europe, naissent des alternatives aux téléphones et ordinateurs de la honte (2), le plus souvent à l'initiative d'ONG, mais aussi de grands groupes industriels. Qui, au lieu de continuer à exploiter les ressources naturelles des régions soumises à la guerre ou à la dictature, préfèrent favoriser la collecte, le recyclage et la réutilisation.

//PHL

(1) Consulter : www.fairphone.com

(2) Lire, à ce sujet, la fiche toute récente et très instructive du "Trade for development Center" : "le coût-vérité des GSM et tablettes" – www.befair.be – 02/505.19.37

Dix bonnes raisons de ne pas faire régime

Les régimes amaigrissants n'annoncent pas le printemps. Il n'empêche. Alors qu'ils montrent leurs limites, ont des effets pervers et peuvent comporter des risques pour la santé, ils continuent à faire de nombreux adeptes. Convaincue de l'importance de changer de regard sur le surpoids et l'obésité, l'ASBL Question Santé livre dix bonnes raisons de ne pas se lancer dans un régime...

"Ca ne marche pas". Voilà bien évidemment la première raison qui doit nous faire fuir les régimes miracles censés nous faire perdre des kilos sans trop d'efforts et en quelques semaines à peine. Ces méthodes ne fonctionnent pas ! "Si les régimes étaient des médicaments, ils ne seraient pas autorisés car, dans 95% des cas, ils sont inefficaces et entraînent une reprise de poids... plus élevée que le nombre de kilos qui auraient été perdus à court terme !", confirme le Dr Jean-Michel Lecerf, médecin spécialiste en endocrinologie, chef du service de nutrition à l'Institut Pasteur de Lille, et auteur du livre *A chacun son vrai poids* (Ed. Odile Jacob).

La reprise de poids : tel est le nœud des régimes. Le spécialiste livre quelques éléments d'explication (qui représentent chacun une bonne raison de ne pas faire régime). D'un point de vue psychologique tout d'abord : les régimes stricts sont sources de frustration et provoquent inévitablement, dans une série de situations et d'émotions, une seule envie, celle de craquer et de reprendre ses "mauvaises habitudes". Autre facteur explicatif : les mille tentations alimentaires qui s'offrent au quotidien et rendent plus difficiles encore le maintien du poids.



"A force d'effectuer un contrôle mental et de comptabiliser ce qu'on peut manger et ce qu'on doit éviter, on perd ses repères et on en oublie d'écouter son corps et ses signaux de faim ou de satiété. Or, ces sensations sont nécessaires pour réguler l'alimentation et le poids", affirme encore le Dr Lecerf.

En définitive, "plus on fait régime, moins on s'aime, constate l'ASBL Question Santé. Comme les régimes sont souvent un échec, on se sent nul de ne pas y arriver et on finit par se trouver moche moralement... Pourtant on s'y remet, au risque de se retrouver une fois encore confronté à une déception". Or, observe l'association, la plupart des gens qui se sentent trop gros ne sont pas en surpoids d'un point de vue médical, et encore moins obèses (1). La volonté de maigrir est souvent d'ordre esthétique : correspondre à l'idéal de minceur valorisé dans notre société occidentale. Un idéal qui se transforme en véritable tyrannie, tout particulièrement chez les femmes et

jeunes filles, prêtes à dépenser parfois des sommes folles pour des régimes qui n'allègent en définitive... que leur portefeuille. Que dire alors des risques pris pour la santé : beaucoup de régimes suscitent des déséquilibres dans le corps, surtout s'ils sont pratiqués de manière sévère

et/ou prolongée : déficit en vitamines, diminution de la masse osseuse, troubles du rythme cardiaque...

De l'avis de nombreux spécialistes, la pratique de régimes alimentaires successifs – et le fameux yo-yo qui en découle – fait clairement partie des facteurs explicatifs de l'obésité aux côtés d'autres comme l'hérédité, la sédentarité, l'abondance alimentaire, le déficit de sommeil, le stress, etc.

Est-ce à dire qu'il n'y a rien à faire d'autre que de laisser filer les kilos en ignorant les risques pour sa santé ? "Pas du tout, rétorque le Dr Lecerf. Pour ne pas devoir un jour perdre du poids, le mieux est de ne pas en prendre ou peu. Et pour les personnes en surpoids ou obèses, il n'est jamais trop tard pour se faire suivre par un médecin. Si l'obésité ne se guérit pas (la tendance à regrossir reste toujours là), elle se soigne. La médecine de l'obésité n'est pas une marchande de recettes simples et miraculeuses. Elle adopte un langage de vérité, aborde la personne dans sa globalité, ne limite pas son champ d'action à la perte de poids. Pour le patient, le cocktail du succès passe par la déculpabilisation vis-à-vis de ses difficultés alimentaires, l'écoute et le respect de ses besoins propres, le plaisir de manger, et l'acceptation, aussi, pour faire la paix avec son poids", conclut-il.

// JD

(1) L'indice de masse corporelle sert de référence pour déterminer les risques pour la santé d'une personne en fonction de son poids.

>> Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site www.voyonslarge.be ou sur la page Facebook Voyons large. A ne pas manquer : un spot vidéo ironisant les régimes alimentaires, réalisé par Question Santé en collaboration avec le Magic Land Théâtre.

> Séjour à Banneux

Le pèlerinage de Banneux est toujours un moment très apprécié de partage, d'introspection et de convivialité. Altéo, mouvement social de personnes malades, valides et handicapées, y organise un séjour du 19 au 23 août. Logement au château de Chaityfontaine, face au site marial. Prix : 310 EUR (membres MC) comprenant le voyage en car, la pension complète, les animations...

INFOS : ALTEO TOURNAI - 069/256 268 - ALTEO.TOURNAI@MC.BE

> Colocation

Etudiants, seniors, personnes à faible revenu, jeunes travailleurs, familles monoparentales : de plus en plus de personnes optent pour la colocation. Cette manière de vivre sous le même toit, qu'il s'agisse d'une maison ou d'un appartement, pourrait paraître évidente mais cache, en fait, une grande complexité de rapports juridiques. Une récente brochure de Droits quotidiens répond d'une façon concrète à toutes les questions qui peuvent se poser à ce sujet : formalités avant de signer le bail, attitude à adopter en cas de non paiement du loyer, conséquences en matière de sécurité et d'aide sociales, règlement des conflits, etc.

INFOS : DROITS QUOTIDIENS - 081/390.620 - WWW.DROITSQUOTIDIENS.BE

> Amiante

L'association belge des victimes de l'amiante (Abeva) a réalisé une cartographie des victimes de l'amiante à proximité des principaux sites de l'ancienne entreprise Eternit, spécialisée dans l'amiante-ciment (Kappelle-op-den-Bos, Harmignies...). Réalisée avec précision, l'étude aboutit à un total supérieur aux estimations communément admises, soit près de 350 à 400 victimes. L'Abeva estime que le "pic" de décès liés tant à des expositions professionnelles qu'environnementales surviendra entre 2025 et 2035. Elle plaide pour la réalisation d'études épidémiologiques approfondies.

INFOS : WWW.ABEVA.BE - 02/736.99.99.

> Tabac

L'Irlande sera le premier pays européen à introduire le paquet de cigarettes neutre, sans logo ni image. Une même couleur, peu attractive, sera obligatoirement utilisée par toutes les marques. Les seules illustrations autorisées mettront en évidence les problèmes de santé causés par le tabac. Sauf revirement du parlement à Dublin, l'entrée en vigueur du paquet neutre est prévue pour 2014. En Belgique, la Fondation contre le cancer a demandé une mesure identique à la ministre fédérale de la Santé, Laurette Onkelinx. Jusqu'ici sans succès.

// Le bio, surtout wallon

Depuis 2005, les chiffres le confirment : le secteur bio ne cesse de se développer. En 2012, 89% des Belges ont acheté au moins une fois bio, avec en tête de leurs achats : les légumes, les fruits et les produits laitiers. Bien que le prix d'un aliment biologique reste, en moyenne, 30% plus cher que celui d'un aliment conventionnel, l'écart s'amointrit. Côté producteurs, la Belgique comptait 1.389 agriculteurs bio fin 2012, soit 127 de plus qu'en 2011, dont 1.090 Wallons. En termes de superficie, la Wallonie est loin devant ses voisins flamands avec 54.745 hectares consacrés au bio, contre 4.939 pour la Flandre !

INFOS : BIO FORUM WALLONIE - 081/390.690 - WWW.BIOWALLONIE.BE

Faut-il élargir la loi sur l'euthanasie?

Dix ans après avoir été adoptée, la loi sur l'euthanasie revient en commission du Sénat avec cette question : "Faut-il étendre la loi aux enfants mineurs et aux personnes démentes?" La question n'est pas neuve. Mais on disait, alors, que "les esprits n'étaient pas mûrs".



Il ne s'agit pas de reprendre à zéro le débat qui avait fait se rencontrer médecins, juristes éthiciens, universitaires, personnes de la société civile, pendant deux ans, avant de laisser la place aux responsables politiques pour légiférer. Aujourd'hui, plus de dix propositions de loi ont été déposées en faveur d'un élargissement de la loi. Les unes concernent les situations de démence ou de diminution grave des fonctions cérébrales. Les autres proposent d'étendre la loi actuelle aux mineurs.

Changement de registre

Le professeur Léon Cassiers, président du Comité consultatif de bioéthique en 1998, mettait déjà en garde : "En voulant étendre la loi, on change totalement de registre..." Ce n'est plus le patient qui demande à mourir. Ce sont des tiers (famille, amis, proches...) qui seront amenés à juger si la vie du malade, au vu de ses souffrances, vaut encore la peine d'être prolongée. N'est-ce pas alors aller à contre-sens de la loi actuelle qui exige, entre autres, que la demande d'euthanasie soit une demande "volontaire, réfléchie et répétée sans pression extérieure"?

Les actuelles propositions des parlementaires tentent de répondre à de vraies situations, rares et difficiles sans doute, mais qui interpellent. Au vu de toutes les dérives possibles, les questions et les réticences sont nombreuses. Il est important de savoir de qui et de quoi on parle. A partir de quel moment dira-t-on qu'une personne est démente? Comment apprécier la capacité de discernement d'un mineur? Qui va décider pour des enfants en néonatalogie ou en bas âge? Jusqu'où ira-t-on si on étend la loi à des situations singulières? Est-il indispensable de légiférer? N'existe-t-il pas, avant d'envisager l'euthanasie, des voies alternatives pour soulager un patient en fin de vie, comme le soulignait le comité éthique du Réseau Santé Louvain

dans un document de réflexions élaboré en 2010? (1)

La délicate situation des mineurs

Au vu de la loi actuelle qui limite l'ouverture du droit aux personnes juridiquement capables, les mineurs (sauf les mineurs émancipés), ne peuvent pas introduire une demande d'euthanasie. Or, il arrive que, face à des douleurs insupportables, des soignants administrent des substances létales qui accélèrent le décès. Cette pratique avérée depuis 2001, même si elle ne concerne que de rares cas, est confirmée aujourd'hui par diverses enquêtes. Le médecin ou l'équipe médicale seraient-ils seuls juges de la situation en acceptant de poser un acte dont le seul motif de défense devant la justice serait l'état de nécessité? Non répondent des parlementaires qui proposent dès lors de fixer un cadre légal afin d'autoriser la pratique d'euthanasie sur des mineurs. Pour pouvoir exprimer cette demande, le mineur devrait être capable de discernement, c'est-à-dire pouvoir juger raisonnablement de ses intérêts.

Cette notion est déjà présente dans la loi relative aux droits des patients, rappellent plusieurs propositions de loi : "Suivant son âge et sa maturité, le patient est associé à l'exercice de ses droits...". Ce qui signifie qu'il doit être tenu compte de l'avis des mineurs en matière de décisions médicales. Dès 2003, l'Ordre des médecins soulignait que "du point de vue déontologique, l'âge mental d'un patient est plus à prendre en considération que son âge civil". La capacité de discernement du mineur devrait être attestée par un pédopsychiatre ou une expertise similaire pertinente. La demande d'euthanasie serait confirmée par ses représentants légaux.

Les questions sont nombreuses. Ne faudrait-il pas favoriser en premier lieu le dialogue parents-enfants-soi-

gnants? Quelle place laisser aux parents? Ont-ils un droit de recours? Comment s'assurer de la qualité de l'expertise? Faut-il étendre la loi sur l'euthanasie ou peut-on s'en tenir à la loi sur les droits des patients? Est-ce la loi qui doit trancher?

N'y a-t-il pas un risque, en acceptant l'élargissement de la loi, d'ouvrir une extension sans fin à de nombreuses situations? Est-il possible de légiférer, c'est-à-dire de donner un avis définitif, dans des situations limites et singulières?

Ainsi, il serait difficile de justifier la limitation de recourir à l'euthanasie aux mineurs capables de discernement et de la refuser aux mineurs non émancipés qui, en phase terminale, souffriraient atrocement. La proposition de créer un cadre légal en dehors de la loi sur l'euthanasie – le patient ne pouvant prononcer une

Recourir à la sédation?

"Nous disposons de soins palliatifs performants et, en cas de souffrance intense et rebelle, affirment les évêques de Belgique, nous pouvons encore faire appel, en dernier recours, à la sédation". De quoi s'agit-il?

Dérivée de l'anesthésie, la sédation consiste à recourir à des médicaments pour soulager la douleur lorsque tout espoir de guérison ou d'amélioration doit être abandonné. Cela peut aller jusqu'à la perte de conscience ou même au coma artificiel (auquel on a recours dans certaines anesthésies).

Dans le cadre des soins palliatifs, l'objectif est de réduire la souffrance vécue comme insupportable par le malade, quand – et seulement quand – tous les autres moyens, supposés efficaces pour soulager cette souffrance, ont déjà été mis en œuvre mais sans résultat. La sédation n'est qu'un des nombreux moyens disponibles pour soulager les pa-

demande éclairée comme la loi l'exigerait – est-elle une solution ou un tour de passe-passe écornant la loi actuelle sur l'euthanasie?

Anticiper la dégénérescence mentale

Dans l'état actuel des choses, la loi n'est pas applicable non plus aux personnes majeures mais incapables d'exprimer leur volonté. C'est pour elles qu'a été prévue la *déclaration anticipée de volonté*. Celle-ci permet à quiconque, au moment où il est capable d'exprimer sa volonté, de demander un recours à l'euthanasie pour le jour où il est atteint d'une affection grave et incurable, et ne peut plus exprimer sa volonté.

Aujourd'hui, cette déclaration anticipée doit être renouvelée tous les cinq ans. D'aucuns souhaitent une extension illimitée dans le temps de la validité de cette déclaration. Comme un testament, elle serait toujours valable tant qu'on ne la modifie pas. La proposition semble d'une grande simplicité. Elle permet sans doute de garder la maîtrise de son existence pour le jour où l'on n'en sera plus capable. Mais entre le moment où l'on a rédigé cette déclaration et le temps où la maladie apparaît, cet avis peut avoir évolué. Et surtout, la démence, que cette déclaration anticipée est censée nous épargner, ne connaît peut-être pas l'angoisse de la mort que nous cherchons à éviter. Elle n'est peut-être pas une souffrance dans le sens où la loi sur l'euthanasie la définit.

La "déclaration anticipée" reste cependant la meilleure façon de donner des indications à ceux qui nous entourent pour le jour où nous ne

(1) Réflexions éthiques de la commission éthique du Réseau Santé (UCL) sur l'extension de la législation relative à l'euthanasie à diverses situations de personnes incapables (2010) : www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/ebim/documents/CE-RSL-Propositions_de_loi_euthanasie_et_incapables.pdf

pourrons plus exprimer clairement notre volonté. La difficulté réside alors dans la détermination de l'état exact du malade. Les neurosciences peuvent-elles identifier de manière parfaitement claire les différents stades de la dégénérescence? Les politiques restent très prudents et réservés sur cette question. Car il faut que soit garantie la sécurité des personnes les plus vulnérables.

A qui le pouvoir sur la fin de vie?

Concevoir qu'une personne puisse disposer d'un "pouvoir de fin de vie" sur une autre personne, un enfant comme toute autre personne, suscite un trouble certain.

En fin de vie, ce qui compte, c'est en priorité le devoir d'accompagnement du patient jusqu'à son terme. Le jour même où a été adoptée la loi sur la dépenalisation de l'euthanasie, le

Parlement promulguait également la loi sur les soins palliatifs. Cette symbolique est forte. Mais dans les discussions, d'hier et d'aujourd'hui particulièrement, la possibilité de recourir aux soins palliatifs ne semble pas suffisamment entendue.

Par ailleurs, s'il est important que les personnes handicapées ou démentes aient le droit de mourir accompagnées, ne faudrait-il pas aussi s'engager à ce que toutes les personnes dites vulnérables puissent jouir des mêmes droits que tout un chacun dans la vie quotidienne? Tant que le regard de la société sur l'humanité des personnes handicapées, âgées ou démentes ne sera pas plus positif, l'élargissement de l'euthanasie restera pour elles une menace potentielle.

// CHRISTIAN VAN ROMPAEY

LA DÉMENCE N'EST PEUT-ÊTRE PAS UNE SOUFFRANCE DANS LE SENS OÙ LA LOI SUR L'EUTHANASIE LA DÉFINIT.

"EN VOULANT ÉTENDRE LA LOI, ON CHANGE TOTALEMENT DE REGISTRE..."

médical visant à soulager, d'une décision d'euthanasie (1). Lorsque, considérant que la mort est devenue inévitable, on pose un geste d'euthanasie, on ne cherche pas – en priorité – à soulager le malade mais à mettre un terme à cette situation. On sort là du cadre médical. "La frontière entre sédation et euthanasie, lit-on dans la revue d'éthique biomédicale *Laennec* (2), devient effectivement tenue lorsque le médecin abandonne son objectif médical, qui est d'abord de soulager, au motif que l'on se trouve très près de la mort et qu'un petit peu plus ou un petit peu moins de vie... cela ne change pas grand-chose".

//CVR

(1) La Société française d'Accompagnement et de soins Palliatifs (SFAP) a publié en 2009 des recommandations visant à guider les médecins dans leur pratique. (2) "La sédation en fin de vie", Sylvain Pourchet et Dominique Poisson, Centre Laennec – 2010/2.

Mollusca contagiosa



Invasion de petits boutons

Un chapelet de petites boursoufflures rouges ou blanchâtres? Et ce, à plusieurs endroits du corps? Le signe, sans doute, que le molluscum contagiosum s'est installé. Fréquemment observée chez les enfants, cette maladie de la peau est devenue un fléau dont les parents et professeurs se seraient bien passés.

"Au secours, ma fille a attrapé le molluscum, appelle à l'aide une maman qui tente de combattre le virus depuis plus d'un an. Elle a plus de nonante boutons sur le corps dont une trentaine dans le visage. Maintenant, son frère l'a contracté également". Des boutons apparaissent sur le corps: souvent sur le torse, sur les bras, dans le visage ou sur l'aîne.

Lors de la première poussée, on pourrait confondre le virus avec de simples petits boutons ou une autre maladie infantile (voir "Comptons les boutons"). Mais le molluscum contagiosum a la particularité d'opérer en groupe: rarement, l'excroissance de la peau sera unique. Généralement, un chapelet de boutons de 2 à 5 millimètres de diamètre sera visible. Autre caractéristique: le centre de la papule est légèrement enfoncé, formant ainsi une sorte de petit cratère. Heureusement, même s'il est disgracieux, le molluscum contagiosum est totalement bénin. Il n'est gênant qu'esthétiquement, car il ne fait pas mal et ne gratte pas.

Très contagieux

"Comme son nom l'indique, ce virus – de la famille des poxvirus – est très contagieux, souligne le Professeur Dominique Tennstedt, chef du service de dermatologie des Cliniques universitaires Saint-Luc (UCL). D'abord, pour le 'malade' lui-même: en touchant les boutons puis les autres parties de son corps, il répand le molluscum. Ensuite, pour les personnes qui l'entourent et sont susceptibles de le toucher". Les enfants sont plus souvent atteints que les adultes. Le virus se propage notamment lors de contacts "peau à peau". Il arrive également que le virus se transmette via les objets, comme les serviettes de bain, les jouets, les vêtements. "Souvent, on met en cause les piscines comme vecteurs de la propagation, continue le Professeur de l'UCL. Ce n'est pas l'eau qui permet la contamination, mais bien les jeux de contact entre enfants dénudés qui touchent directement les parties du corps affectées".

Nouvelle maladie?

"Il y a 30 ans, quand un jeune patient arrivait à l'hôpital avec les symptômes du molluscum contagiosum, le corps médical accourait pour

voir cette 'exception', raconte le Professeur Tennstedt. A l'époque, cette maladie de la peau était très rare. Pourquoi? Tout le monde était vacciné contre la variole, une affection dermique provoquée par un poxvirus, la même famille de virus que celle du molluscum. Avec l'éradication de ce qu'on appelait 'la petite vérole', la vaccination contre ce virus a progressivement été supprimée (au début des années 1980 – ndlr). Les enfants qui sont nés depuis ne sont donc plus immunisés contre de telles attaques virales. Ce qui explique la recrudescence de cas de mollusca contagiosa". Autre explication de la réapparition massive de cette infection virale: beaucoup d'en-

fants souffrent actuellement d'eczéma atopique. Et ce, plus qu'auparavant. Ils deviennent les cibles premières de ce genre de virus car leur peau est plus fragile. D'autant que l'usage de corticoïdes pour traiter de telles pathologies de la peau diminue la défense au niveau de l'épiderme, un terrain donc idéal pour l'installation d'un virus tel que le molluscum.

Au cours de sa vie, l'être humain acquiert une certaine immunité face aux virus. "Et c'est le cas face à celui du molluscum contagiosum, confirme le Professeur de l'UCL. Il est donc très rare d'observer cette maladie chez l'adulte. Par contre, en cas d'immunodépression (comme le sida), le patient plus âgé peut être infecté". Généralement, le virus se manifeste chez l'adulte au niveau des organes génitaux et se transmet lors de rapports sexuels.

En venir à bout

Certains dermatologues ou médecins généralistes conseillent de ne pas traiter le virus et de laisser le temps faire son œuvre. Un molluscum contagiosum, il est vrai, partira de lui-même, sans traitement. Mais avant de disparaître complètement, il peut être actif de deux à cinq ans. Durant cette longue période, le patient s'auto-contamine et risque également de disséminer le virus à son entourage. De plus, les nombreux boutons engendrent une gêne esthétique et, parfois, un rejet social. Sans parler des risques de surinfection.

Le dermatologue des Cliniques universitaires Saint-Luc, quant à lui, recommande activement l'ablation de toutes les petites papules. "Ce traitement est le plus efficace et ne laisse pas de cicatrice une fois que la croûte est tombée. Dans un premier temps, on endort la zone infectée avec de la crème anesthésiante. Ensuite, on retire les boutons avec une curette. Il faut les gratter jusqu'à ce qu'une goutte de sang apparaisse pour être sûr que tout soit bien parti, et éviter ainsi une nouvelle éruption cutanée. Si le médecin montre correctement la méthode aux parents, ils peuvent eux-mêmes les enlever à la maison".

D'autres traitements sont pratiqués: la cryothérapie, qui consiste à utiliser du froid (azote liquide) pour détruire les excroissances (plusieurs séances sont souvent requises) ou l'utilisation de médicaments acides à appliquer localement afin de brûler les excroissances.

L'opération devra vraisemblablement être renouvelée plusieurs fois car l'incubation des mollusca est de trois à quatre mois. Quand les premiers boutons ont été éradiqués, il faut donc surveiller régulièrement la peau à l'affût d'une nouvelle attaque. Mais dès la première poussée, le corps va fabriquer des anticorps ciblés contre ce virus. Les récurrences, après éradication totale, sont dès lors rares.

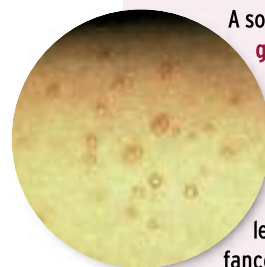
Éviter l'invasion

Quelques conseils pour terminer. Les parents, mais aussi les professeurs ou toute autre personne travaillant avec des enfants doivent être vigilants lors d'apparition de boutons. Le patient devra éviter – tant que faire se peut – de toucher les autres lors des jeux ou activités sportives, et s'abstiendra de prêter ses affaires qui auraient pu être en contact direct avec les zones infectées. Les parents éviteront donc de donner des bains communs aux enfants dont l'un est infecté, ou de les faire dormir dans le même lit.

"Il ne faut pas trop dramatiser lors du dépistage de mollusca contagiosa, conclut le Professeur Dominique Tennstedt. La guérison peut prendre du temps mais on y parvient toujours".

// VIRGINIE TIBERGHIE

Comptons les boutons!



A son apparition, le molluscum contagiosum peut se confondre avec d'autres infections. C'est pourquoi il est important de consulter son médecin de famille pour le traiter de manière adéquate. Une démarche d'autant plus recommandée pour les plus jeunes que la période de l'enfance est propice aux maladies qui se manifestent sous forme cutanée.



La varicelle est une maladie très contagieuse d'origine virale. Elle touche principalement les enfants entre deux et dix ans et ne présente aucun danger dans l'enfance. Mais elle peut se déclarer à l'âge adulte, entraînant parfois quelques complications. De la fièvre et les symptômes du rhume accompagnent l'éruption de lésions cutanées, appelées vésicules (cloques transparentes contenant un liquide). En 48 heures, ces boutons sèchent pour former une croûte qui tombe au bout d'une semaine. La varicelle est gênante; elle provoque des démangeaisons. Le malade tentera de se gratter au risque de laisser des cicatrices sur la peau.



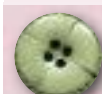
La roséole provoque une forte fièvre pendant trois jours, suivie par une éruption de plaques rosées sur le visage et le torse de l'enfant. Elle est peu contagieuse mais on ignore son mode de transmission.



La rougeole est un virus très contagieux. Elle se manifeste par l'apparition d'une conjonctivite ou d'un rhume, suivi d'une forte fièvre, puis d'une éruption cutanée (plaques rouges) qui se répand sur tout le corps, accompagnée d'un mal-être général et d'une toux. Depuis les années 60, un vaccin existe pour protéger les enfants de cette maladie (le vaccin combiné RRO, rougeole-rubéole-oreillons). Il est administré lorsque le bébé atteint l'âge d'un an, et un rappel est nécessaire entre 10 et 13 ans. Ces derniers temps, de nombreux parents décident de ne plus vacciner leur enfant. Ce qui a pour conséquence une recrudescence de la maladie qui avait peu à peu disparu. Or, la rougeole n'est pas une maladie anodine. Elle peut entraîner des complications, comme une pneumonie, voire une encéphalite pouvant provoquer des paralysies ou un retard mental irréversible.



La rubéole est causée par un virus. Fièvre et ganglions dans le cou apparaissent, suivis d'une éruption cutanée (tâches rouges) sur le visage, puis sur le tronc et les membres. Tout comme la rougeole, elle fait l'objet d'un vaccin (le RRO). Si, contractée dans l'enfance, elle présente peu de risques, les femmes enceintes touchées par le virus en encourent beaucoup plus. Le fœtus peut souffrir alors de malformations.



La scarlatine est une maladie d'origine bactérienne. L'éruption de plaques rouges sur la peau est précédée d'une dégradation de l'état général de l'enfant: fièvre élevée, maux de gorge, vomissements. Cette maladie est traitée par des antibiotiques. Il faut être vigilant car des complications peuvent apparaître.



L'impétigo est une infection bactérienne due à un streptocoque ou un staphylocoque. Elle consiste en l'apparition de pustules remplies de liquides. Elle est très contagieuse et il faut la prendre au sérieux et la traiter rapidement (à l'aide d'antibiotiques et d'antiseptiques à appliquer sur les lésions cutanées ou, si la maladie est très étendue, les antibiotiques sont alors administrés par voie orale). On évitera ainsi les complications. La bactérie peut, en effet, se déplacer dans les tissus et le sang et provoquer des maladies plus graves.



L'eczéma atopique est très gênant pour l'enfant. Des plaques rouges surmontées de vésicules suintantes apparaissent sur les joues mais également dans les plis des genoux, des coudes, derrière les oreilles... Elles provoquent des démangeaisons. Après un traitement, les rougeurs s'assèchent et forment des squames. Cette maladie peut revenir régulièrement mais s'atténue avec l'âge.

Photographies

La prostitution mise à nu

Frédéric Pauwels affiche la prostitution en grand et en couleurs au Musée de la Photographie. Il déshabille le plus vieux métier du monde de sa robe de stéréotypes. Le photographe entend provoquer le débat, particulièrement nécessaire à Charleroi depuis la délocalisation des filles de joie.



© Frédéric Pauwels

publique et les responsables politiques sur ces enjeux qui les concernent. Les propos du photojournaliste rejoignent cette perspective.

Une collaboration avec Espace P... permet dès lors aux femmes desquelles Frédéric Pauwels

que l'activité elle-même". Images et témoignages amènent les visiteurs à porter un autre regard sur la prostitution. Peut-être un rien bienveillant. Un chouïa empathique. Et Gaëlle, une autre participante, de les encourager à réfléchir à sa proposition : "La vraie question n'est pas 'Où est notre place?' mais plutôt 'Pourquoi c'est notre place?'".

Le courant de la photographie humaniste consacre l'humain à travers ses joies simples, ses difficultés et ses injustices. Frédéric Pauwels, en nous livrant un travail esthétique et politique sur un sujet sensible, prouve qu'il en est un digne héritier.

// MATTHIEU CORNÉLIS

Le photographe a travaillé en collaboration avec l'association "Espace P..."

L'envers du décor. C'est le titre de l'exposition. Il annonce d'entrée au spectateur qu'il y verra autre chose que le communément imaginé lorsqu'on traite ce sujet 'on-ne-peut-plus-tabou'. Les clichés du photographe se distancient en effet des clichés sociétaux.

Le décor, c'est le fard à paupières, la tenue affriolante et la vitrine. Les images suggèrent avec finesse l'univers propre à chaque femme. Ici, c'est un avant-plan sur des mains croisées, une bague à chaque majeur, de longs ongles rouges et une montre sertie de brillants au poignet. Là, c'est une plongée sur des talons rouges. Entre les pieds, une ombre est projetée au sol : celle d'un homme, sans doute, dans l'entrebâillement d'une porte.

Pour avoir, lui aussi, passé ces portes, Frédéric Pauwels révèle les femmes, les mères parfois, qui se cachent derrière ces maquillages et qui, chacune, donnent un sens différent à leur métier. Pour certaines, la prostitution est une stratégie de survie. Pour d'autres, c'est un travail social

Pour certaines femmes, la prostitution est une stratégie de survie. Pour d'autres, c'est un travail social.

qui soulage comme il peut la misère affective dont souffrent des 'patients' – et non des clients. Le message saute aux yeux : la prostitution n'est pas noire ou blanche. Elle est grise...

... comme Charleroi

Le décor, c'est aussi la cité du Pays noir et ses coins les plus lugubres. Depuis l'été 2011 et la décision prise par le conseil communal d'effacer la prostitution de la Ville Basse pour rénover le quartier, les femmes sont délocalisées à la rue des Rivages. Description des lieux en quelques mots : sous le ring, en bord de Sambre, peu d'éclairage, toxicomanie, risque élevé d'agressions... Objectif des décideurs locaux : isoler la prostitution pour changer l'image de Charleroi.

Frédéric Pauwels observe et illustre les conséquences de ces choix politiques. La misère des lieux tient en une image : une paire de jambes fines au bout desquelles sont chaussés des talons noirs. L'attente du client se fait sur un tarmac défoncé laissant apparaître des pavés posés à une autre époque. Entre cigarettes et

gravats, l'esquisse d'une femme émerge d'une flaque boueuse.

Expression de femmes

Esseulées dans le milieu urbain, déconsidérées par la société, dépourvues de statut et soumises à une législation incertaine, les prostituées sont plongées dans un No Man's Land administratif. C'est pourquoi l'association Espace P... milite pour faire reconnaître les droits de ces femmes, leur offrir un cadre légal de protection et sensibiliser l'opinion

a acquis la confiance de s'exprimer sur leur rapport à la prostitution. En parallèle aux images, les plus hardies prennent la parole dans un carnet distribué aux visiteurs. Parmi une dizaine de témoignages, celui de Valérie : "J'entends systématiquement associer à la prostitution traite des êtres humains, toxicomanie... J'ai du mal à supporter ces généralités qui usent beaucoup plus les prostituées

Rencontre

Frédéric Pauwels : "Le rôle du photographe est d'être arbitre"

En Marche : Vous avez côtoyé des femmes prostituées pendant quelques années. C'était difficile d'obtenir leur confiance pour participer à un tel projet ?

Frédéric Pauwels : J'ai commencé ce travail à Bruxelles en 2006. Pendant des mois, je me suis promené dans le quartier jusqu'à ce que les femmes me prennent pour un voisin. A ce moment, les choses se sont un peu débloquées. On parlait un peu, je posais des questions... C'est important de poser les bonnes questions et pas celles qui dérangent. Ça m'a permis de traiter le sujet en profondeur. Presque 90% de mon temps consistait à prendre des contacts. Le reste seulement était du temps de prise de vues.

EM : Est-ce que votre regard sur cette "activité" a changé ?

FP : Avant de commencer ce reportage, je pensais que la prostitution c'était la traite des femmes sous



© Matthieu Cornélis

l'emprise des hommes... Il y en a, bien sûr, mais il y a aussi et surtout des femmes qui ont posé ce choix en âme et conscience et... pas seulement pour la sexualité ! Certains hommes viennent pour parler, se décharger d'émotions...

EM : Votre objectif est-il de changer le regard de la société sur la prostitution ?

FP : Le rôle du photographe est d'être arbitre. Je demande aux habitants ce qu'ils pensent des prostituées. J'interroge ensuite les femmes sur leur entente avec le voisinage...

EM : Mais vous avez un point de vue ? Faut-il le réglementer, l'"hygiéniser", la bannir ?

FP : Je ne suis pas un défenseur de la prostitution. Je suis toutefois convaincu que la société doit pouvoir offrir un statut à ces personnes. Vous savez... une femme me racontait avoir écrit *ouvrière agricole* dans sa déclaration d'impôts parce que l'administration considère que *le plus vieux métier du monde* n'en est pas un. C'est aberrant ! Les femmes louent des vitrines à prix d'or et les communes perçoivent des taxes sur une profession qu'elles ne peuvent pas revendiquer sur leur déclaration. C'est le monde à l'envers. Sans compter que l'environnement de travail peut être potentiellement dangereux. Ces éléments, parmi d'autres, font dire aux prostituées qu'il s'agit de non-respect. Selon moi, c'est de la non-assistance à personne en danger.

// Entretien : MaC

>> **L'envers du décor, exposition de Frédéric Pauwels - Musée de la photographie de Charleroi, 11 av. Paul Pastur à 6032 Charleroi (Mont-sur-Marchienne) - Jusqu'au 22 septembre - Tous les jours de 10 à 18h - Fermé les lundis - Entrée : 6 EUR (3 EUR pour les étudiants, 4 EUR pour les seniors...) - Infos : 071/43.58.10 - www.museepphoto.be**

A voir également au Musée de la photographie, jusqu'au 22 septembre :

>> **Charleroi, exposition de Jens Olaf Lasthein.**

Une quarantaine de photos panoramiques en couleur, réalisées par le photographe suédois à la demande du Musée. Elles illustrent des scènes de la vie de tous les jours à Charleroi et ses environs. Elles témoignent du quotidien dans la cité carolorégienne.

>> **Les études de Monsieur Gaspar, exposition d'anciennes photographies.**

Œuvres de Charles Gaspar, photographe amateur belge du XIX^{ème} siècle, une trentaine de clichés sont sortis des réserves. Ils témoignent d'un travail recherché et patient sur la composition, la lumière et la pose.

Manger local

Achats à la ferme, vente directe, paniers gourmands et solidaires : le circuit court a la cote auprès du consommateur. Plutôt au bénéfice de sa santé.

Vent de fraîcheur sur nos assiettes

Plus qu'un slogan commercial, c'est presque une ritournelle : il faut manger local. Pour certains consommateurs, c'est une simple question de plaisir : se fournir chez l'agriculteur ou l'éleveur du coin, loin des rayons aseptisés du supermarché. On papote, on fait connaissance, on découvre ce qui se réalise derrière les murs de la ferme. Pour d'autres, c'est l'achat du "panier" hebdomadaire – bio ou non – déposé à date fixe chez un voisin faisant office de distributeur : au départ, quelques fruits et légumes produits pas très loin, puis des colis de viande ou des plateaux de fromages. Objectifs : la convivialité de quartier ou de village, la découverte de nouvelles saveurs...

En fait, il y en a pour tous les goûts : paniers "malins" axés sur l'économie budgétaire, colis "gourmands" pour les gastronomes, GAL, GAS ou GASAP pour les groupes d'achats soli-

naires avec l'agriculture paysanne, etc (1). Deux mots clés pour qualifier le fil rouge de ce bouillonnement : le proche et le petit. Manifestement, le consommateur veut – ne fût-ce qu'en partie – se réappropriation son alimentation. Lassé par l'uniformisation de son assiette, il s'est laissé convaincre de l'aberration écologique consistant à faire venir son alimentation de très loin, à grands renforts d'émissions polluantes.

Un train en marche

Un véritable marché ? Au Centre de recherches et d'information des organisations de consommateurs (Crioc), on tempère un peu l'engouement. "Les statistiques sont rares, surtout en Wallonie. Le circuit court ne dépasse sans doute pas, en Belgique, 1 à 2% du chiffre d'affaire du secteur alimentaire, observe Steve Braem. Mais la pérennité de ce phénomène, basé sur la relocalisation de l'économie et la popularité des valeurs écolo-



La production locale est, le plus souvent, gage de sécurité alimentaire.

giques, ne fait aucun doute. Ce qui a démarré il y a environ dix ans n'est pas près de s'arrêter !"

Tout le monde s'y met. A Liège, c'est un véritable projet de ceinture maraîchère autour de la ville qui se met en branle ("Aliment Terre"). A Namur, un acteur bien connu de la grande distribution vient d'annoncer l'ouverture d'un supermarché spécialisé

dans le circuit court : 400 mètres carrés de produits "locaux", dont la moitié fabriqués à moins de 50 kilomètres du lieu de vente, le reste étant garanti "made in Belgium". Les petits producteurs et artisans pourront s'y présenter en direct aux clients potentiels.

Restaurants, hôtels, cantines scolaires, entreprises d'économie sociale : tout le monde embarque dans le train du circuit court. Pains, farines, miels, biscuits, chocolats, viandes et légumes : basta les intermédiaires ! On veut savoir qui nous remplit l'estomac et déguster de nouveaux aliments. Et tant mieux si le monde agricole, dépossédé par les marchés internationaux et les prix en yoyo des matières premières, y trouve lui aussi son compte. Pour certains consommateurs, c'est même le but du jeu (lire ci-contre). Le politique ne reste pas au balcon : le ministre wallon de l'Agriculture et de la Ruralité, Carlo Di Antonio, s'appête à soutenir 70 marchés du terroir dans tous les parcs naturels wallons. Et parle par ailleurs d'une centrale de marchés pour alimenter tous les services publics wallons. Son idée : le secteur public doit montrer l'exemple...

En achetant local, ce sont des valeurs qu'on veut mettre en pratique.

Lorsqu'on examine la qualité micro-biologique des produits laitiers commercialisés à la ferme, les analyses frôlent ou atteignent la barre des 100% d'échantillons conformes aux normes, pour la plupart des pathogènes. Y compris pour la forme de listéria la plus redoutable (*Listeria monocytogenes*), responsable de la listériose. Avec des exceptions notables, toutefois, comme la présence de staphylocoques, d'entérobactéries et, surtout, de *Escherichia coli*, une bactérie banale mais dont certaines souches pathogènes méritent une surveillance rapprochée. Là, les pourcentages peuvent chuter jusqu'à 76 ou 80% de conformité.

Vigilance élémentaire

A la Cellule qualité des produits fermiers (CQPF), qui accompagne les petits producteurs wallons dans leur développement économique et sanitaire, on confirme que la situation est globalement bonne, les échantillons non-conformes ne présentant que très rarement des concentrations dangereuses pour la santé. De là à dire que tout est rose, il y a un pas. "La consommation de produits fermiers ne pose pas de problème pour les personnes en bonne santé, estime Marianne Sindic, coordinatrice de la CQPF. Mais il faut éviter de jouer avec le feu : il est déconseillé aux enfants, aux femmes enceintes et aux personnes déjà malades de consommer du lait cru. Faute de stérilité, ces produits peuvent entraîner la formation d'entérotoxines, à l'origine d'intoxications alimentaires potentiellement graves".

Si rassurants soient-ils, de tels constats n'ôtent aucunement la pertinence des conseils classiques en matière de conservation des aliments, particulièrement sur le maintien de la chaîne du froid. Car les particuliers acceptant de stocker chez eux des produits frais, l'espace de quelques heures, avant de les redistribuer aux voisins et amis ne sont pas contrôlés. Et là, tout reste possible : local ou frigo défectueux, distraction, négligence...

// PHILIPPE LAMOTTE

Tôdi les p'tits qu'on spotche ! (1)

Entre l'Afscsa et le circuit alimentaire court, il n'y pas d'histoire d'amour. Deux visions de la production et du commerce alimentaires s'affrontent, encore et toujours.

Dix ans, à peu près, que cela dure. Dix ans de plaintes et de récriminations à l'égard de l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire. Les petits producteurs, abatteurs, transformateurs crient à l'étranglement. Ils étouffent sous la paperasse toujours plus abondante. Mais, surtout, sous les contraintes coûteuses et incessantes d'aménagements de leurs locaux et matériel. Quand les inspecteurs débarquent, bonjour le stress ! Car gare à celui qui n'a pas : clôturé ses parcelles maraîchères (contre les renards), détruit les nids d'hirondelles dans l'étable transformée en atelier (contre les fientes), consigné en bonne place la température de ses frigos (contre la contamination microbienne), entreposé séparément certains produits et ingrédients (contre les risques d'intoxication), veillé à installer des surfaces lavables et bactéricides dans son atelier (sans angles, svp!), prévu un quai de déchargement normalisé, installé un vestiaire avec lavabo, acheté le bon savon désinfectant... Stop, n'en jetez plus ! Et c'est sans compter le coût des analyses, désormais à la charge des producteurs environ 2.800 euros annuels, par exemple, pour le fabricant de trois produits laitiers s'approvisionnant en l'eau avec celle de son puits. Assez dissuasif, estime-t-on chez Nature et Progrès et à la Fugea (2), pour un fromager soucieux de se reconverter ou de se "lancer" dans le produit de proximité.

S'adapter, mais jusqu'où ?

Face à ce mouvement de grogne, voire de colère dans les campagnes, l'Afscsa a assoupli ses pratiques. "Pas

les normes, s'empresse toutefois de préciser Jean-Paul Denuit, son porte-parole. Sous la pression des règles européennes, celles-ci se doivent d'être égales pour tous les produits à des fins de sécurité du consommateur". Mais l'Agence a adapté certaines règles de gestion administrative, créant par exemple des exceptions dans le régime d'agrément et d'autorisation pour les "petits" acteurs. Elle a aussi créé une cellule de vulgarisation, édité des guides d'autocontrôle, publié un fascicule spécifique sur la transformation à la ferme. "Nos inspecteurs ne font ni dans l'automatisme ni dans l'arbitraire. Depuis des années, ils agissent sur la base de listes de contrôle dont chaque critère est pondéré objectivement". De plus, une sorte de guichet unique, destiné à tous les acteurs du circuit court, est en préparation à l'Agence.

Mais manifestement, cela ne suffit pas à convaincre les défenseurs du terroir et de la paysannerie. Petits producteurs et transformateurs continuent à crier au loup, voire à 'l'Inquisition'. Certains réclament, chez les inspecteurs, une véritable connaissance du terrain. Et veulent qu'ils n'agissent pas seulement comme contrôleurs, mais aussi comme accompagnateurs ou même conseillers. C'est une partie du problème : le contrôleur peut-il aussi être une forme d'aidant, de superviseur bienveillant ? Lors d'un récent colloque de l'Afscsa, un de ses plus hauts cadres a clairement répondu que cette double casquette n'était pas dans les missions de l'Agence. Existentiellement impossi-

ble ! Mais, sur le terrain, certains inspecteurs font ce qu'ils peuvent pour aider, conseiller, encadrer... Prêtant dès lors le flanc à la critique d'une certaine subjectivité ou du "deux poids, deux mesures". On n'en sort plus...

L'hygiène à tout prix

D'autres, parmi les contrôlés, ne veulent pas être étiquetés comme les "exceptions" à ménager. Pour eux, c'est tout le système agroalimentaire qu'il faut revoir. On se trompe de cible, expliquent-ils : l'Agence ne travaille plus pour ce qui a motivé sa création après la crise de la dioxine – la sécurité alimentaire – mais bien pour la défense du modèle agroindustriel dominant. Ils s'étonnent de ce que l'Afscsa, taxée de super-hygiéniste, ne se montre pas plus sévère sur les nombreux résidus de pesticides ou de produits chimiques dans l'alimentation (à action plus lente et moins visible qu'une listeria...), sur les nitrates dans l'environnement, sur les additifs alimentaires cancérigènes, etc. Toutes sortes de conséquences d'un modèle qui n'a plus autant le vent en poupe qu'autrefois. Mais qui est loin de disparaître, malgré la répétition de crises depuis quinze ans : dioxine, "vache folle", viande carnée falsifiée, etc.

// PHL

(1) Du wallon au français : "La loi du plus fort a toujours raison des petits".

(2) Pour l'argumentation complète, consulter www.natpro.be - 081/30.36.90. et www.fugea.be - 081/23.00.37.

Offres d'emploi

LA MUTUALITÉ CHRÉTIENNE HAINAUT PICARDIE RECRUTE (H/F) :

> un responsable régional pour la région de Tournai-Ath-Lessines et Enghien - CDI - temps plein avec période d'essai d'un an.

Fonction : superviser et coordonner les activités du réseau de conseillers mutualistes du secteur - participer à la réalisation des objectifs de la MC et fournir à la direction des informations de gestion permettant d'évaluer et d'adapter le service aux membres - organiser et animer les réunions d'équipe - assurer des permanences (conseils, remboursements...).

Plus de détails sur www.mcjobs.be
Envoyez votre candidature écrite dûment motivée avec CV détaillé et une photo pour le 17 juin au plus tard à Jean-Luc Vanneste, Directeur adjoint, Mutualité chrétienne Hainaut Picardie par mail Jean-Luc.Vanneste@mc.be

ÉNÉO, MOUVEMENT SOCIAL DES ÂÎNÉS, RECHERCHE (H/F) :

> un animateur/employé pour la région de Mouscron - Tournai - conditions APE - CDD 12 mois avec possibilité de prolongation en CDI.

Fonction : collaborer à l'animation et au développement de l'association - animer et organiser des activités d'éducation permanente et culturelles - développer la communication autour des actions et campagnes du mouvement - participer à l'ensemble de la vie socio-éducative de la MC.

Plus de détails sur www.mcjobs.be
Envoyez votre candidature écrite dûment motivée avec CV détaillé et une photo pour le 17 juin au plus tard à Pierre Blaise, Secrétaire général, par mail p.blaise@crisp.be ou Le Crisp, pl. Quetelet 1A - 1210 Bruxelles.

L'ASBL "LE BERCAIL" À LIÈGE, SERVICE D'ACCUEIL ET RÉSIDENTIEL POUR ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP MENTAL, RECRUTE (H/F) :

> un directeur CDI - temps plein avec période d'essai d'un an - entrée au 1^{er} octobre.

Plus de détails sur www.mias-lln-namur.be
Rens. et infos: contacts.bercail@gmail.com
Envoyez votre candidature manuscrite dûment motivée avec CV et un extrait de casier judiciaire pour le 15 juin au plus tard à l'asbl "Le Bercail", Marianne Lamoureux, Présidente, rue Saint Nicolas 554 - 4000 Liège.

AIDE & SOINS À DOMICILE DE MONS RECRUTE (H/F) :

> des gardes à domicile prestations de jour et de nuit - conditions APE - disposer de la qualification aide familiale et sanitaire ou puéricultrice ou aspirante en nursing ou auxiliaire polyvalente des services à domicile ou aide soignante.

> des infirmiers A1 ou A2
Rens.: 065/40.31.31.
Envoyez une lettre de motivation avec CV à Mme. Herman, ASD, rue des Canoniers 1 - 7000 Mons.

LE CENTRE SCOLAIRE SAINT-MICHEL À BRUXELLES RECHERCHE (H/F) :

> un économiste-comptable temps plein - entrée au 1^{er} juillet.

Plus de détails sur www.college-st-michel.info
Envoyez votre candidature avec CV à CSSM, Direction, bld. Saint-Michel 24 - 1040 Bruxelles ou direction@college-st-michel.be

SAW-B ASBL, SOLIDARITÉ DES ALTERNATIVES WALLONNES ET BRUXELLOISES, RECHERCHE (H/F) :

> un chargé de projet - conseiller CDI - temps plein - entrée en septembre - passeport APE.

Plus de détails sur www.saw-b.be
Envoyez une lettre de motivation avec CV avant le 20 juin par mail à info@saw-b.be ou SAW-B, Marie-Caroline Collard, Directrice, rue Monceau-Fontaine 42/6 - 6031 Monceau-sur-Sambre.

LE GROUPE SCOLAIRE DON BOSCO WOLUWE-SAINT-LAMBERT ENGAGE POUR LE 1^{er} SEPTEMBRE (H/F) :

> un secrétaire de direction temps plein - temporaire.

> un éducateur économiste temps plein - définitif.

Rens.: direction.dbwsl@gmail.com
Envoyez vos candidatures avec une lettre de motivation et CV pour le 14 juin au plus tard à Mr. Goffin, Directeur, Collège Don Bosco, chée. de Stockel 270 - 1200 Bruxelles ou direction.dbwsl@gmail.com

LE CHU UCL DE MONT-GODINNE DINANT RECRUTE (H/F) :

> des infirmiers en unité de soins d'hospitalisation (2 Sites) temps plein - temps partiel - entrée immédiate.

Plus de détails sur www.chumontgodinne.be ou www.chdinant.be
Envoyez votre candidature avant le 30 juin à recrutement-montgodinne@uclouvain.be

LA BOUTIQUE DE GESTION RECRUTE (H/F) :

> un gestionnaire de dossiers Payroll pour son bureau bruxellois.

Plus de détails sur www.boutiquedegestion.be

LE CRISP, CENTRE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SOCIOPOLITIQUES, ENGAGE (H/F) :

> un chercheur dans le domaine sociopolitique CDI - temps plein.

Profil : niveau universitaire - aptitudes à traiter de questions européennes ou de société (diversité, intégration...) - parfaite maîtrise orale et écrite - la connaissance du néerlandais et de l'anglais est un atout.

Plus de détails sur www.crisp.be
Envoyez votre candidature avec une lettre de motivation et un CV détaillé pour le 14 juin au plus tard à Pierre Blaise, Secrétaire général, par mail p.blaise@crisp.be ou Le Crisp, pl. Quetelet 1A - 1210 Bruxelles.

LA CSC MONS - LA LOUVIÈRE RECRUTE (H/F) :

> des permanents propagandistes interprofessionnels

Fonction : animation et développement de l'action syndicale -

Profil : connaissance des matières socio-économiques - capacités de lecture, de synthèse, de rédaction, de gestion administrative, de projets et campagnes d'information - qualité d'animateur, esprit d'équipe et créativité - la connaissance de base en législation sociale est un atout - adhésion aux valeurs de la CSC et du MOC - disponibilité en soirée et WE - permis de conduire B - la connaissance du néerlandais et de l'anglais est un atout

Envoyez vos candidatures écrites avant le 13 juin à larrigo@acv-csc.be ou à Jean-Marc Urbain, Secrétaire Fédéral, CSC, rue Cl. de Bettignies 10-12 - 7000 Mons - examen écrit le 18 juin au siège de la fédération.

LA CLINIQUE ET MATERNITÉ SAINTE-ELISABETH À NAMUR RECHERCHE D'URGENCE (H/F) :

> un infirmier pour les prélèvements sanguins - contrat de remplacement 13h/sem.

Plus de détails sur www.cmsnamur.be

Offres de service

LE BRUSSELS PHILARMONIC ORCHESTRA RECHERCHE (H/F) :

> un bibliothécaire d'orchestre bénévole pour la préparation des partitions d'une dizaine de concerts par an.

Rens.: roland.dewulf@bpho.be

FAMISOL RECHERCHE (H/F) :

> des personnes et familles de parrainage

souhaitant être épaulées dans leur projet d'accueil familial de courte durée d'un enfant porteur de handicap - inviter l'enfant chez soi, une fois par mois, et tisser peu à peu un lien, une amitié bénéfique pour tous.

Rens.: 02/771.91.14. - info@famisol.be

COMPAGNONS DÉPANNEURS À BRUXELLES RECHERCHE (H/F) :

> des bénévoles

pour effectuer plomberie, électricité, bricolage, peinture, transport de meubles pour les logements des personnes démunies - seniors bienvenus.

Rens.: 02/537.51.30. - www.compagnonsdepanneurs.be

UN INSTANT EN ÉQUILIBRE

Lâcher prise



L'autre jour, tu es tombé malade. Une sorte de grippe foudroyante qui t'a obligé à rester alité deux jours. Pendant ces longues heures au lit, durant ces moments calmes où tout le monde est au travail ou à l'école, tu as songé à de vieux souvenirs.

Lorsque tu étais enfant, tu aimais ces moments où tu étais malade. Tu les aimais parce que ça te permettait de ne pas aller à l'école, et de te faire un peu chouchouter, mais aussi pour la petite torpeur dans lequel ces affections te plongeait. Tu te souviens qu'alors tu étais à la fois présent et détaché, comme anesthésié : une sorte d'apathie sereine. Installé sur le canapé du salon familial tu observais les allées et venues des uns et des autres, tu écoutais les échanges, tu assistais à toutes les actions auxquelles tu n'étais plus invité à participer : mettre la table, ranger le désordre, prendre part aux discussions... Tu étais présent mais comme déconnecté. Et bizarrement, cet état n'était pas si douloureux ou si gênant ; et même plutôt intéressant !

Maintenant, lorsque tu es souffrant, tu commences par réagir en adulte : tu considères ta maladie comme un handicap, qui te prive de quelque chose, qui te rend inefficace. Tu as perdu ces capacités d'acceptation de l'enfance, qui te permettaient d'habiter ces instants d'apathie et de lâcher prise sans les juger négativement. Mais aujourd'hui, te remémorer tous ces souvenirs t'a fait plaisir, t'a fait sourire. Puis réfléchir. Du coup, tu t'es efforcé d'habiter ces heures alitées avec curiosité et acceptation. Tu as essayé de retrouver la sagesse et la paix de tes apathies fébriles du temps de l'enfance. Tu as songé à ta difficulté à te laisser aller à ne rien faire. Il n'y a que la maladie qui arrive aujourd'hui à t'y contraindre. Et si tu apprenais à lâcher prise même quand tu n'as pas 39° de fièvre ?

EXTRAIT DE L'OUVRAGE "SÉRÉNITÉ. 25 HISTOIRES D'ÉQUILIBRE INTÉRIEUR" / CHRISTOPHE ANDRÉ / ÉD. ODILE JACOB / 2012

Quinzaine après quinzaine, Christophe André, psychiatre français, livre dans En Marche une vingtaine d'histoires et leurs enseignements, comme autant de leçons de sagesse, au plus près du quotidien, pour avancer sur le chemin de l'équilibre intérieur et de la sérénité.

La photographie est de Jany Kasmi, étudiant en photographie à l'école des arts et de l'image, Le 75. Elle a été réalisée à la demande du journal En Marche, avec le soutien de la Loterie nationale.

// Intersoc - Family //



Vacances de Toussaint sur la Côte d'Opale

Durant les vacances scolaires de Toussaint, offrez-vous un bon bol d'air au bord de la mer. En collaboration avec Vacanciel, Intersoc vous propose de séjourner à Merlimont, à deux pas des dunes.

Inutile d'aller au bout du monde pour passer d'excellentes vacances. A 250 km de Bruxelles, dans un cadre verdoyant, savourez les plaisirs de la Côte d'Opale et du Pas-de-Calais. Au pays du vent et de l'écume, la région de Merlimont regorge de curiosités et d'aventures. Entre Berck et le Touquet, goûtez aux charmes de cette adorable station balnéaire.



Vous séjournez dans le superbe parc de bungalows de Vacanciel, à deux pas des dunes. Il s'agit là d'une formule abordable et sympathique pour toute la famille. Une animation quotidienne sera assurée par un collaborateur Vacanciel.

Formule location : bungalow de type T2 (6 personnes)
Dates : du 26 octobre au 2 novembre 2013
Prix pour la semaine : 343 EUR

>> Pour de plus amples informations, contactez le service clientèle d'Intersoc au 070/233.898 de 8h à 18h (le samedi jusqu'à 13h) ou surfez sur www.intersoc.be

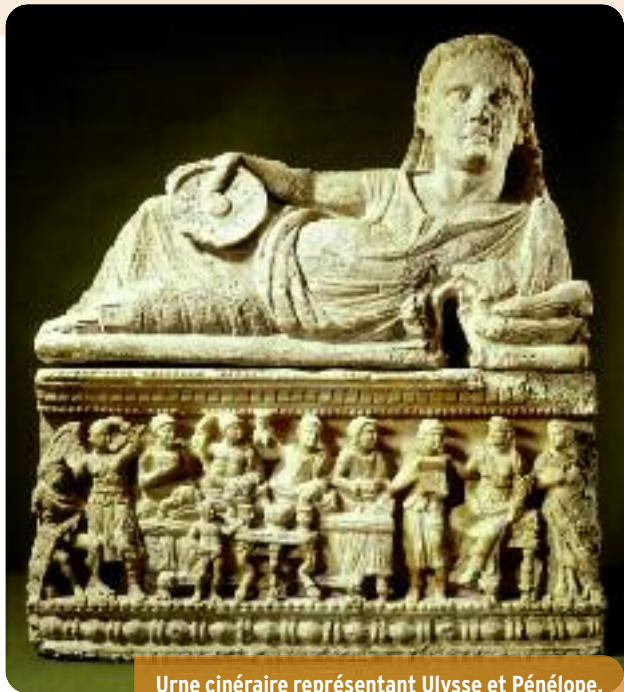
Voyages : trouver sa route

Des valises ou des sacs à dos privés de guides de voyage, est-ce leur sort à l'avenir ? La question est moins une affaire de poids du bagage, qu'une histoire tantôt de portes-monnaies, tantôt de concurrence naissante avec le virtuel. Plongée dans l'univers des ouvrages pour voyageur et tour d'horizon non exhaustif de ces assistants touristiques.

Exposition

Les Étrusques, une histoire particulière

Pour simplifier, on pourrait dire que les Étrusques, c'est l'Italie avant les Romains... Le musée gallo-romain de Tongres nous raconte l'histoire particulière de cette immense civilisation méconnue.



Urne cinéraire représentant Ulysse et Pénélope, fabriquée à Volterra, albâtre, 200-50 av. JC, Rijksmuseum van Oudheden, Leiden.

S'il fallait placer l'Étrurie sur la carte, ce serait, en gros, à la place de la Toscane actuelle, l'Ombrie et le Latium. Ce n'était pas vraiment un Etat aux frontières bien définies, mais plutôt une association de Cités-Etats qui n'hésitaient d'ailleurs pas à s'affronter entre elles. Il faut plutôt parler d'un peuple qui a en commun la langue, la religion et certains traits culturels.

Jusqu'au 25 août, le Musée gallo-romain de Tongres nous invite à découvrir cette civilisation qui a connu son apogée au VIII^{ème} siècle avant notre ère et à qui les Romains devaient tant qu'ils ont tenté d'en supprimer toutes traces... L'exposition est divisée en sections : les voyages, l'or, la mort, la religion... Des écrans interactifs nous initient aux différentes techniques de travail, à la langue, si particulière, ou encore... à la lecture divinatoire d'un foie de mouton. Une formidable reconstitution virtuelle de la tombe Regolini-Galassi de la nécropole de Cerveteri nous permet de nous déplacer dans ses pièces et de découvrir l'endroit où les archéologues ont mis à jour des bijoux, de la vaisselle en argent et une superbe sculpture de la défunte, recouverte d'or. Les urnes cinéraires sont peut-être les pièces les plus symboliques de l'art étrusque, ainsi celle représentant Ulysse et Pénélope, fabriquée à Volterra, silhouettes semi-couchées, le buste droit. Cette urne révèle l'importance accordée par les Étrusques à la femme, à tout le moins en tant qu'épouse et mère.

Les Étrusques ont développé au plus haut niveau la faculté d'absorber les différentes influences culturelles tout en préservant leurs propres traditions. Ils sélectionnent, associent, intègrent... A l'époque, débarquaient

sur les rives du Latium des menuisiers, des potiers, des sculpteurs ou des orfèvres en provenance de Grèce ou du Proche-Orient et, avec eux, des idées et des techniques nouvelles. La poterie en est un exemple : la technique au tour est d'origine grecque, ainsi que les silhouettes noires qui décorent les vases. Mais les thèmes choisis sont typiquement étrusques, et la forme du vase également. Pour le travail de l'or aussi les Étrusques ont appris les techniques de la granulation ou du filigrane des bijoutiers de Syrie et de Phénicie et les ont adaptées à leur propre culture. Les objets proposés par l'exposition du Musée de Tongres en font la démonstration. On peut ainsi voir une superbe broche réalisée dans la technique de la granulation ou des cruches qui servaient, dans un premier temps, à contenir de l'eau, et ensuite d'urnes funéraires.

L'exposition porte une grande attention aux jeunes visiteurs, encouragés à réfléchir, à partir des objets exposés, aux formes contemporaines d'échanges et de contacts. Des ateliers créatifs ont été conçus spécialement pour les enfants autour de l'artisanat. Ceux-ci pourront se mettre dans la peau d'un artisan et peindre un petit vase en céramique dans le style des figures noires, ou confectionner une broche dorée.

Au terme de l'exposition, dans une vidéo, un jeune homme, Lucius Tarquinius, nous raconte comment il quitta sa campagne pour la ville, avec sa femme Tanaquil, et comment il en devient le roi. Un roi étrusque à Rome... c'est le début de la civilisation romaine, et la fin des Étrusques.

// LINDA LÉONARD

>> Les Étrusques - Una storia particolare • jusqu'au 25 août au Musée Gallo-romain • Kienelstraat 15, 3700 Tongres • Entrée (guide audio compris) : 10 EUR (15 EUR avec la collection permanente) • de 4 à 26 ans : 1 EUR • Infos : 012/67.03.30 • www.galloromeinsmuseum.be

Si les projets de vacances ne semblent pas trop souffrir de la conjoncture, les séjours eux sont raccourcis. Traduction sur les rayonnages de guides de voyage : le segment des destinations citadines est le seul à voir croître son succès. "En 2012, le marché des guides de voyage a ressenti pour la première fois, de manière significative, les effets de la crise économique", rapporte-t-on chez Livres-hebdo, magazine pour les professionnels du livre.

Néanmoins, la conjoncture incertaine n'empêche pas les éditeurs spécialisés de lancer des nouveautés. Au premier semestre 2013, le compteur des nouveaux guides millésimés 2013-2014, atteint le nombre de 1.504 ! Des actualisations, de nouvelles destinations, mais aussi des propositions inédites. On voit apparaître de plus en plus de parutions thématiques – par exemple le guide des week-ends bio en France (éd. Gallimard) – ou liées à un événement culturel – par exemple Marseille - Provence 2013, capitale européenne de la culture (éd. Hachette - coll. Le guide du routard).

De l'instructif à l'insolite

Entre éditeurs, la concurrence est rude, chacun cherchant à développer sa niche dans un marché exploré de longue date. 40 ans déjà que le Guide du routard innovait, en balisant les chemins de traverses. A

l'époque, le tourisme – jusque là réservé encore à quelques privilégiés – connaît un envol spectaculaire. Depuis, il occupe toujours une place primordiale dans nos sociétés occidentales, et s'aventure sur de nouveaux terrains. Ainsi, "pour stimuler la curiosité, les professionnels du voyage proposent d'autres façons de partir", constate Marie Simon alors qu'elle retrace l'histoire du voyage (1). Et de citer le tourisme vert, les stages créatifs (les carnets de voyage bénéficient d'un engouement extraordinaire), les aventures extrêmes, les rencontres avec les popu-

lations locales. Si les premiers touristes partis de longs mois durant recherchaient surtout l'évasion instructive, les actuels voudraient s'écarter des sentiers battus, rencontrer de l'authentique. Davantage que touristes, aujourd'hui, nous nous voudrions voyageurs. C'est-à-dire de ceux qui partent à la découverte, qui prennent le temps de contempler le monde. Voilà des desseins pour le moins "antinomiques avec la multitude, avec le groupe, avec la planification", remarque l'historienne.

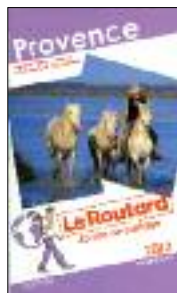
Pour répondre à nos souhaits de voyageur moderne, l'industrie du tourisme (3^{ème} industrie mondiale) multiplie les offres et produits en vue de "voyager autrement"... Autrement que la masse des autres, avec le sentiment de l'aventure mais soigneusement balisée. "Si tout le monde est touriste, personne ne veut l'admettre", constate la géographe Sylvie Brunel (2).

Concepteurs d'autoroutes voyageuses

C'est là un véritable paradoxe, que les guides de voyages incarnent à merveille. D'une part, ils participent de l'extension du tourisme dans les coins du monde qu'ils explorent. D'autre part, ils font leurs promotions à coup d'adresses 'pitto-

Tour d'horizon - non exhaustif - des guides de voyage

Le routard, un sac à dos bien rempli



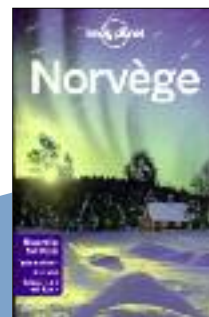
L'idée semblait farfelue aux yeux des premiers éditeurs démarchés par Philippe Gloaguen, dans la foulée de 1968. Le routard peine à trouver producteur. Pourtant, il ne faudra pas attendre dix ans pour que le guide devienne un must dans le champs de l'édition de voyage, sous l'égide de Hachette. Une "success story" pour cette collection francophone, devenue un véritable label. Avatar du voyageur baba cool, Le routard se vante d'être un "melting pot d'humanisme, d'écologie, de respect des peuples, d'autodérision, d'humour bon enfant, de quête d'authenticité, de nostalgie des paradis perdus et de clins d'œil à Tintin..." Tout un programme décliné au gré de plus de 200 destinations (une offre très détaillée pour la France). Sans compter une série de produits dérivés : des applications numériques aux vêtements, des jeux aux assurances de voyages. Le routard s'affiche comme une marque déposée, jusque sur les devantures d'hôtels ou de restaurants pour attester la qualité du service, leur accessibilité aux petits budgets. C'est du moins la philosophie d'origine.

>> www.leroutard.com

Le Lonely Planet, plus si solitaire

D'origine australienne et contemporain du Routard, le Lonely Planet fête cette année ses 20 ans d'existence en version française. Les premières destinations couvertes dans la langue de Voltaire emmènent le voyageur au loin : les îles Bali et Lombok, le Brésil, le Cambodge. Le catalogue étoffé avec le temps compte quelque 130 titres en français (plus de 500 en anglais). Son objectif : à côté des nombreux renseignements pratiques, "donner des clés au voyageur pour qu'il comprenne mieux les pays qu'il visite". Mieux saisi, le pays ou la région pourra être mieux apprécié, estime l'éditeur. Et surtout on évitera, dit-il, de commettre en toute ignorance des actes prêtant localement à conséquence. Ainsi, un discours d'éthique du voyage accompagne le projet éditorial, l'éditeur allant jusqu'à conseiller d'éviter certains sites touristiques menacés, de privilégier des destinations moins fragiles. Il faut dire que la préoccupation est dans l'air du temps. Très complet, le Lonely Planet s'attache aussi à rassurer les voyageurs inquiets : il offre "une information détaillée sur la santé liée à chaque destination, et des conseils pour voyager en toute sécurité".

>> www.lonelyplanet.fr



Du bon usage de son guide

“Ceux qui avaient exploré cet endroit avant moi et découvert les faits avaient du même coup établi des distinctions entre ce qui était important et ce qui ne l'était pas, raconte Alain de Botton de sa visite de Madrid (1). Les distinctions s'étaient figées au fil du temps en des vérités presque immuables sur ce qui avait ou non de la valeur”. Il compte les étoiles et poursuit : “Ces distinctions n'étaient pas forcément fausses mais leur effet est pernicieux. Là où les guides faisaient l'éloge d'un site, ils incitaient fortement le visiteur à éprouver le même enthousiasme éclairé, là où ils restaient muets, le plaisir et l'intérêt semblaient injustifiés”.

Guide à la main ou lectures faites, rien de tel que s'appuyer sur ces balises pour lever le nez des indications, s'exposer aux charmes des lieux, pouvoir se perdre et “découvrir alors ce qu'autrement nous n'aurions jamais vu” (2).

(1) Alain de Botton, *L'art du voyage*, éd. Pocket, 2004.
(2) Christophe Lamoure, *Petite philosophie du marcheur*, éd. Milan, 2007.

resques’, de visites ‘exclusives’, de rencontres ‘authentiques’. “Les guides les plus populaires tracent ainsi de véritables routes, remarque un blogueur. Que ce soit la ‘Lonely Trail’ ou ‘le chemin du routard’, nous nous sommes tous (trop souvent) déjà retrouvés dans ces établissements fréquentés exclusivement par les lecteurs de tel ou tel guide...”. Les guides vont parfois jusqu'à livrer des trucs et astuces pour “éviter les pièges à touristes”.

Toujours à la page

Les guides balisent le chemin, donnent des repères. Ils rendent publiques les appréciations de tel ou tel expérimentateur. Là, un journaliste du cru, engagé pour élaborer le guide. Là, un professionnel envoyé incognito pour tester le service. Ici, le quidam soucieux de partager ses impressions. Les guides construisent leurs réputations sur ces apports et leur validité. “Un guide de voyage ressemble un peu à un instantané, reconnaît le *Lonely Planet*. A peine a-t-on imprimé le livre que la situation a déjà évolué. Les formalités d'entrée dans un pays sont modifiées, les prix augmentent, les horaires changent, les

bonnes adresses se déprécient et les mauvaises font faillite”. Voilà les guides de voyage engagés dans une course à l'actualisation. Les polémiques font rage autour du rythme de renouvellement des éditions : annuel pour certains guides, trisannuel pour d'autres, etc. D'aucuns considèrent la gageure impossible de vérifier chaque année l'ensemble des informations d'un guide, alors que d'autres en font un argument de qualité.

Localise-toi et tu verras

Le numérique pointe à l'horizon. De plus en plus, les voyages et visites se préparent sur Internet. Les post-it et notes prises au vol à la lecture des guides papier laissent la place aux infos collectées directement en ligne. Par contre, pour partir, c'est toujours le guide imprimé que le voyageur glisse dans sa valise. Il n'empêche : les éditeurs, soucieux de suivre les tendances, ne manquent pas d'explorer le monde du numérique. De nombreuses applications pour iPhone, Android, tablettes, en lien avec le tourisme sont développées par leurs soins, de même que par les offices du tourisme ou d'autres acteurs du secteur. Au départ de la localisation du

touriste via GPS, des propositions de visites, de restauration, etc. peuvent être transmises. Evidemment, il faut être connecté pour que cela fonctionne. Plus encore, certaines applications ouvrent les voies de visites particulières. Un exemple ? La région Provence-Alpes-Côte d'Azur propose une application mobile qui alerte le voyageur lorsqu'il marche sur les pas d'un grand maître de la peinture. Le tableau du peintre s'affiche alors sur l'écran et permet au plaisancier de confronter l'œuvre au paysage original (3).

Les plus des pros

Nouvelle incursion sur le marché également : la plate-forme collaborative Wikivoyage (parente de Wikipedia), qui collecte – sans garantir – les connaissances des “wikivoyageurs” sur une foule d'endroits visités. En écho à ces développements, les éditeurs de guides rappellent leur expertise professionnelle, défendent leur métier. Comme le font les libraires spécialisés en voyage, écrasés par le secteur de la grande distribution ou par les plateformes de vente en ligne. Les atouts de ces libraires comme *l'Anticyclone des Açores* à Bruxelles (4), qui se raréfie : le conseil, mais aussi la possibilité de feuilleter les différents guides pour finalement choisir celui qui conviendra le mieux au voyageur et à son périple.

//CATHERINE DALOZE

(1) Marie Simon, *Voyageurs. Petite histoire du nécessaire et du superflu*, éd. Hachette, 2004.
(2) Sylvie Brunel, *La planète disneylandisée*, éd. Sciences humaines, 2012.
(3) GalleryPACA est une application gratuite à télécharger sur www.applicationandroid.fr (voyage). Même principe pour les scènes de film tournées en PACA.
(4) 02/2175246. - www.anticyclonedesacores.be

Le petit futé, d'énicheur d'adresses

A ses débuts, *Le petit futé* est un spécialiste des grandes villes françaises et européennes. Il compte aujourd'hui 83 “city guide”. Mais le guide “de consommation pratique” pour les villes s'est étendu depuis à d'autres destinations moins urbaines. Allant jusqu'à s'intéresser à une autre niche : des destinations lointaines non reprises par les autres guides en français (prochainement l'Angola, le Surinam). Autre évolution : le guide se dit adapté aux nouveaux modes de consommation. Ainsi, si les “bons plans” sont toujours de rigueur, ce sont désormais de bonnes tables, de beaux hôtels, des centres de remise en forme, des golfs, etc. qui viennent compléter l'ensemble du carnet d'adresses. *Le petit futé* se présente comme le renardeau qui le symbolise : “toujours à l'affût des bonnes adresses et des dernières ouvertures”. A son compte web, plus de 930.000 adresses répertoriées, soit testées par les rédacteurs du guide, soit suggérées par un internaute ou un professionnel du secteur du tourisme. Au final, certaines adresses sont garanties par *Le petit futé* qui, prudemment, rappelle les évolutions possibles entre deux passages de ses ambassadeurs.

>> www.petitfute.com



Le 100% de Berlitz



Berlitz résonne, dans nos esprits, avec dictionnaires de traduction, méthodes d'apprentissage des langues... Mais, outre des guides de conversation, l'éditeur s'est aventuré dans les champs des cartes, plans et guides de voyage. 100% Lisbonne, 100% Berlin, 100% Madrid... Du condensé, conçu pour du court séjour, avec une sélection très serrée des sites “incontournables”.

>> www.berlitzeditions.fr

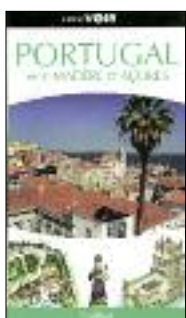
Le vénérable Guide vert

Familier, le système de classement étoilé du *Guide vert* (* intéressant, ** mérite le détour, *** vaut le voyage) en dit long sur sa préoccupation de mobilité. Logique : il est estampillé Bibendum, le fameux bonhomme Michelin. Le géant du pneumatique peut s'enorgueillir d'une belle longévité : le premier guide Michelin date de 1900. Alors destiné aux pionniers de l'automobile, il fournissait, à ces rares chauffeurs, des informations précieuses : liste des garages, des mécaniciens, plan de quelques villes, liste des curiosités, itinéraires de découverte... L'expertise cartographique de Michelin est aujourd'hui encore reconnue (même si on parle davantage aujourd'hui de géolocalisation), de même que sa tonalité culturelle. En parts de marché, les éditions Michelin se situent en deuxième position du nombre d'exemplaires vendus en 2012, en France. Cartes y compris. Derrière le géant Hachette Tourisme (*Guide du routard*, *Guide Voir*, *Guide bleu*...). Elles sont tout juste suivies par le *Lonely Planet*.

>> <http://voyage.michelin.fr>



Le Guide Voir, orienté graphisme



“Plus de photos, plus d'illustrations que tout autre guide voyage”, le *Guide Voir* attire le chaland avec son esthétique. Sans se départir des aspects pratiques, il est surtout reconnu - et reconnaissable - pour son graphisme didactique. Ses dessins 3D permettent de visualiser l'architecture d'une ville, d'explorer des quartiers... Les pages richement illustrées viennent compléter l'album-souvenir de vacances. Collection éditée – comme *Le Routard*, *le Guide bleu*, *le Guide Evasion*, etc – par Hachette Tourisme, le *Guide Voir* vient compléter l'offre du colosse. Il ne prend cependant que peu de destinations.

>> www.guideshachette.com

Géoguide et National Géographic, dérivés des magazines



La maison d'édition Gallimard et les fameux magazines *Géo* se sont associés pour proposer, eux aussi, des guides de voyage. Ils portent le sceau *Géo*. Ces guides sont riches en photos couleurs, à l'image du mensuel pour voyageurs passionnés. Ces guides sont écrits par les voyageurs et experts pas des spécialistes de la destination. Quant au mensuel d'origine américaine, le *National Geographic*, il propose également des guides de voyage en français pour quelques destinations. Une manière, indique la revue, de “découvrir et comprendre sa destination avant de partir, de se sentir au plus près des peuples et de s'imprégner des lieux visités”.

>> [Géoguide voir www.guides.gallimard.com](http://www.guides.gallimard.com)

Adaptés aux plus jeunes

Parmi les “niches” encore peu exploitées par les guides touristiques : le jeune public. Mais les petits touristes (6-12 ans) bénéficient tout de même d'une offre croissante.

> Avec *Les carnets du vadrouilleur*, pour l'exploration d'une région (en France essentiellement : Bretagne, Provence...) ou pour partir à l'aventure en tous lieux. Les quelques visites renseignées aussi par la mascotte hérisson, se targuent d'être à petits prix (maximum 5 euros pour les enfants, 7 pour les adultes).

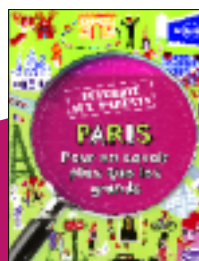
>> www.levadrouilleur.com



> Avec *Graines de voyageurs*, une collection d'une vingtaine de destinations (en France surtout mais aussi des guides sur Bruxelles, Rome, New-York...), agrémentées de jeux, d'activités d'un carnet de voyage pour les souvenirs.

>> www.graines-voyageurs.fr

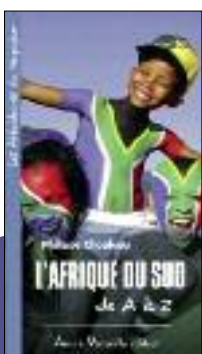
> Avec *Interdit aux parents*, la version enfants du *Lonely Planet* qui propose de découvrir de façon ludique une ville ou un pays, à travers ses personnages célèbres, ses anecdotes et ses particularités culturelles.



Hors des sentiers battus...

Pour les voyageurs désireux d'expérimenter d'autres ouvrages que *Le routard*, le *Lonely Planet* ou leurs cousins du genre, le champ d'investigation est vaste. Certains trouveront leurs bonheurs au détour de projets d'édition plus spécialisés sur l'Afrique (éditions du Jaguar), sur l'insolite et le méconnu (éditions Jonglez)... D'autres préféreront se plonger dans un style proche du récit de voyage ou du témoignage d'explorateurs. Les *Abécédaires du voyageur*, publiés par les éditions André Versailles, offrent une autre opportunité encore : celle de découvrir un pays suivant l'alphabet, en égrainant ses facettes de A à Z. Ainsi l'Inde passera par des chapitres consacré à Bollywood à Gandhi, aux Intouchables... ; le Congo proposera des portes d'entrée comme Bonobos, Diamant, Guérisseurs, Kabila... Un site prolonge chacune des entrées, photos et vidéos à l'appui.

>> www.abc-voyageur.com



Editorial Alda Greoli//Secrétaire nationale

Accès aux soins de santé... des pistes pour mieux faire!

Le 27 mai dernier, l'Inami publiait une *Géographie de la consommation médicale*. Cette étude commente l'évolution des dépenses de soins de santé en Belgique et dans les trois Régions du pays. L'analyse des données peut faire taire une fois encore des discours politiques simplistes. Elle peut fournir surtout de nombreuses leçons pour la gestion des soins de santé et l'amélioration de leur accès.

Les dépenses analysées sont exprimées tant en chiffres bruts qu'en données standardisées en fonction de l'âge du patient, de données sociales... Une fois les données standardisées, elles battent en brèche certaines idées reçues. Il n'existe alors quasiment plus de différences entre la Région wallonne et la Région flamande.

La dépense moyenne nationale de l'assurance des soins de santé a connu une augmentation de 23,2% en cinq ans, entre 2007 et 2011. Cette tendance se reflète dans les trois Régions du pays. Cet accroissement significatif résulterait de plusieurs mesures positives prises au cours de cette période. Citons, entre autres, l'entrée en vigueur du statut Omnio ou l'inclusion des petits risques dans l'assurance soins de santé obligatoire pour les indépendants. Cette augmentation n'est donc pas qu'une mauvaise nouvelle.

La différence bruxelloise

Globalement, la dépense moyenne brute constatée en Wallonie était de 2.231,53 euros en 2011, contre 2.206,27 euros en Flandre et 2.063,23 euros à Bruxelles. La Région de Bruxelles-Capitale est celle qui a connu la plus faible hausse de la dépense moyenne brute: 19,2% entre 2007 et 2011. On pourrait penser que la dépense moins importante à Bruxelles est due à sa population relativement plus jeune que dans le reste du pays. C'est peut-être une des pistes d'explication. Il apparaît cependant qu'une raison essentielle de cette différence de consommation se trouve dans la pauvreté, plus importante à Bruxelles qu'ailleurs dans le pays. Davantage de Bruxellois retardent des soins de peur de ne pouvoir les payer.

Réduire les "pièges sociaux"

Pour lutter contre cette difficulté grandissante pour une partie de la population, plusieurs mesures peuvent être réfléchies ou ont déjà été mises en place. Sans aucun doute, des statuts comme Bim ou Omnio tentent de réduire cet obstacle. Mais ils sont parfois piégeant et enfermants. En sortir coûte trop cher aux personnes qui en bénéficient et nécessite de renoncer à trop d'avantages adjoints au statut. Par exemple des réductions de taxes, l'octroi de tarifs sociaux... Revenir à la volonté stricte de lutte pour l'accès aux soins de santé serait sans doute une correction utile de ce type d'intervention et diminuerait les "pièges sociaux".

Vers le paiement au forfait?

Autre piste particulièrement intéressante: le paiement par forfait des prestataires, particulièrement développé dans les maisons médicales.

Quelques mots d'explication: quand vous vous rendez chez le médecin, deux modes de financement de sa prestation existent aujourd'hui: le paiement à l'acte et le forfait. Dans le premier cas, le patient paye le prestataire à chaque consultation. Il est remboursé d'une partie de sa facture. C'est le mode le plus répandu. Dans le second, le patient ne paye pas directement les consultations. Il s'inscrit dans une maison médicale par exemple. C'est sa mutualité qui verse men-

suellement une somme forfaitaire fixe à ce centre de santé pour couvrir les soins. Que le patient ne soit pas allé chez le médecin ou qu'il ait dû recourir à ses services plusieurs fois ne change rien: la mutualité paye la même chose selon le principe de solidarité. Il est évident que dans ce cas, le prestataire gagne moyennement moins par prestation pour un patient qui a besoin de beaucoup de soins et inversement plus pour un patient en bonne santé.

Depuis ce mois de mai, un nouveau modèle de paiement au forfait est d'application. Celui-ci a été négocié par l'Inami, les mutualités et la fédération des maisons médicales. Le but est d'arriver à prévoir les coûts des soins de santé en fonction du profil des patients. Chaque année, les maisons médicales vont donc dresser le portrait de leur patientèle en fonction de différents critères comme l'âge, le statut social, la présence de handicap ou de maladies chroniques. S'il est difficile de prévoir avec certitude tous les ennuis de santé qu'une personne va rencontrer, certains coûts sont attendus en ce qui concerne les maladies chroniques par exemple. L'intérêt de ce nouveau mode de calcul, c'est qu'il va permettre de "corriger" un biais possible du forfait: la sélection de la patientèle, privilégiant les personnes en bonne santé.

Pour le patient, c'est une certitude et une assurance d'accès financier essentiel. Si les dépenses sociales sont similaires dans les deux systèmes (forfait et à l'acte), la part à charge du patient est moins élevée en maison médicale fonctionnant au forfait.

Le plus de l'interdisciplinaire

L'accès aux soins nécessite, bien entendu, de pouvoir s'adresser aux professionnels compétents. Or, on connaît la pénurie attendue des prestataires de soins de première ligne, principalement les médecins généralistes et les infirmières. D'ici dix ans, près de 30% des médecins généralistes actuellement en activité seront pensionnés! Travail en équipe, actions interdisciplinaires et réflexion sur la répartition des tâches entre les professionnels de la santé doivent être davantage pris en considération pour l'avenir. Pour être efficace, cette réorganisation ne peut être polluée par un danger de pertes financières. Le paiement au forfait permet une vraie réflexion sur l'affectation des moyens, sur la présence de métiers complémentaires. En effet, au-delà de la prestation, de l'organisation de soins et de leur accessibilité financière, la santé d'un individu dépend également de toute une série d'autres facteurs comme le logement, le niveau d'enseignement, les conditions de travail et le réseau social. L'approche globale, la présence d'autres professionnels (infirmier, psychologue, assistant social...) dans une maison médicale sont essentiels pour un accompagnement de qualité des patients.

Plutôt que la concurrence, le jeu de la collaboration et de la coopération reste, dans ce cadre, la réponse utile et efficace à une amélioration réelle de la santé des Belges! La santé et les soins de santé ne sont pas des marchandises!



© A.M. Jabouil

ça se passe

// Sculptures

Du 4 au 23 juin, seize sculpteurs seront au travail sur le thème de la mémoire: le grand public pourra apprécier au jour le jour l'évolution des œuvres.
Lieu: Parc Juliéna - Barvaux-sur-Ourthe.
Rens. > 086/21.98.53 • www.durbuy.be

// Langues étrangères

Le vendredi 14 juin de 20h à 22h, l'Association des parents d'enfants déficients auditifs francophones (Apedaf) organise une conférence sur l'apprentissage des langues par l'enfant sourd à travers une méthode d'enseignement adaptée. Gratuit.
Lieu: 11A rue Van Eyck - 1050 Bxl.
Rens. > 02/644.66.77 • www.apedaf.be

// Travail et non travail

En partenariat avec le Centre de formation Cardijn, l'ASBL Génération Espoir organise, en 2013-2014, une formation sur le thème: "Travail, non travail, volontariat. Quel sens aujourd'hui?" Réunions d'informations le mercredi 12 juin de 10h à 12h et le mardi 18 juin de 18h à 20h.
Lieu: 40 av. des combattants - 1340 Ottignies
Rens. > 010/41 22 03 • veronique.herman@cefoc.be

// Alzheimer

Le mercredi 12 juin à 20h, la Ligue Alzheimer organise une conférence: "La douleur chez les personnes âgées dyscommunicantes ou non communicantes, par le Dr Nadia Huart, de l'unité de soins palliatifs à l'hôpital St Jean.
Lieu: 32, bd du Jardin Botanique - 1000 Bxl.
Rens. > 0800/15.225 • www.alzheimer.be

// Fête des plantes

Le samedi 15 juin de 14h à 19h et le dimanche 16 juin de 10h à 19h, aura lieu la fête des plantes, un rendez-vous annuel où plantes, bulbes, outils, créations, produits artisanaux côtoient animations, promenades, visites guidées et conférences. Prix: 3 EUR.
Lieu: Jardin des plantes de Pitet - 4260 Fallais.
Rens. > 085/71.28.92 • www.burdinale-mehaigne.be

// Fin de vie

Le mardi 18 juin à 20h, l'Institut Européen de la Bioéthique organise une conférence sur "la fin de vie humainement assistée: choisir la raison du plus faible".
Lieu: 75, rue de la Loi - 1040 BXL.
Rens. > 0477/04.23.67 • www.ieb-eib.org

// Fibromyalgie

Le mercredi 19 juin de 10h à 12h, à l'occasion de l'ouverture d'un fibrocafé à Ciney, l'ASBL Focus Fibromyalgie organise une séance d'information pour les personnes concernées par la fibromyalgie et leur entourage.
Lieu: Centre culturel, place Roi Baudouin - 5590 Ciney.
Rens. > 060/37.88.58 • www.focusfibromyalgie.be

// Jardins et coins secrets

Le dimanche 16 juin, la Ville de Liège organise des promenades à la découverte de beaux jardins, de coins méconnus et surprenants. Découverte de la colline de Cointe, du parc privé (matin). Lieu: 36, bd Kleyer. Deux promenades dans le quartier du Laveu (après-midi). Lieu: rue de la Faille (niveau n°74). Prix: 5 EUR.
Rens. > Office du Tourisme de Liège • 04/221.92.21 • office.tourisme@liege.be

// Pessimisme et foi

Le jeudi 20 juin de 20h à 21h, le centre Avec organise une rencontre sur le thème: "Face au pessimisme sur l'avenir du monde, quelles ressources offre la foi chrétienne?"
Lieu: Rue Maurice Liétart, 31/4 - 1150 Bruxelles
Rens. > 02/738 08 28 • www.centreeavec.be

// Vivre son deuil

Le jeudi 20 juin, de 16 à 18h, l'asbl Vivre son Deuil organise une séance du groupe d'entraide pour les personnes endeuillées. Prix: 5 EUR.
Lieu: 11, Av. Reine Astrid - 1340 Ottignies.
Rens. > 010/45.69.92 • www.vivresonseuil.be

// Aidants proches

Le samedi 22 juin de 10 à 15h, l'asbl Aidants Proches organise une journée de rencontre pour les personnes qui accompagnent un proche souffrant d'une maladie ou d'un handicap. Objectif: recueillir leurs avis sur la reconnaissance des aidants, les besoins de soutien et le partenariat avec les professionnels.
Lieu: 4, route de LLN - 5001 Belgrade.
Rens. > 081/30.30.32 • www.aidants.be

// Hirondelles

Les samedi 22 et dimanche 23 juin, La Ligue royale belge pour la protection des oiseaux et Aves-Natagora accueillent le public en plusieurs lieux pour faire découvrir les deux espèces d'hirondelles qui nichent dans nos régions et le martinet noir.
Rens. > www.natagora.be • 081/39.07.20.

// Lecture-débat

Le jeudi 27 juin, de 12 à 14h, Michel Torrekens, journaliste et écrivain, présentera son roman "Le Géranium de Monsieur Jean", sur le thème de l'entrée et de la vie en maison de repos.
Lieu: Bibliothèque av. Rêve d'Or, 30 - 7110 La Louvière.
Rens. > 064.31.22.25 • www.observatoiresante.hainaut.be

// Pèlerinage Palestine et Israël

Du 17 au 27 septembre, l'abbé Henri Weber, MM. et P. Landercy organisent un pèlerinage en Palestine et Israël. Visites des sites bibliques et contacts avec la population locale. Séance d'information: le samedi 29 juin, après-midi.
Rens. > landercy_mesters@hotmail.com • 067/21.30.35 • 0479/20.73.83.

// Action Damien

Du 29 juin au 3 juillet, l'Action Damien organise la 5^{ème} édition de la "Marche Damien", une vingtaine de kilomètres par jour, dans le Brabant wallon. Une occasion d'apprendre à mieux connaître l'association et ses bénévoles. Prix: 120 EUR.
Rens. > 060/31.29.95 • www.damiaanactie.info

// Langue des signes

L'asbl Passe Muraille organise à Mons des stages d'été, une immersion dans la culture sourde, un apprentissage des bases de la langue des signes. Stage pour enfants de 8 à 12 ans: du 8 au 12 juillet. Prix: 70 EUR.
Stage pour adultes dès 15 ans: du 29 juillet au 2 août et du 26 au 30 août. Prix: 150 EUR.
Rens. > 065/77.03.70 • www.passe-muraille.be

// Inégalités à l'école

Le lundi 19 août à 20h, Changements pour l'égalité organise une table ronde autour de la question: "Quelles formations des enseignants pour lutter contre les inégalités à l'école?"
Lieu: 26, Chemin des Marronniers - 5100 Wépion.
Rens. > 02/218.34.50 • www.changement-egalite.be

// Conflits internationaux

Le jeudi 22 août de 9h à 16h, la Commission Justice et Paix organise une formation d'initiation à la thématique des relations internationales et des conflits. Ouvert à tous ceux qui désirent mieux comprendre et décoder l'actualité.
Lieu: 31, rue Maurice Liétart - 1150 BXL.
Rens. > 02/738.08.01 • www.justicepaix.be

// Apprendre efficacement

Le samedi 31 août et le dimanche 1^{er} septembre, Diaphora jeunes organise un week-end parent-enfant (de 8 à 11 ans) pour travailler ensemble les techniques d'apprentissage (principalement le mind map).
Lieu: Sart Tilman - 4845 Liège.
Rens. > 0476/98.08.22.

// Guides catholiques de Belgique

Le samedi 12 octobre de 16 à 21h, les GCB fête leur 50^{ème} anniversaire au domaine de Mozet. Elles convient tous les anciens du mouvement: activités, petite restauration, bar des retrouvailles et spectacle.
Rens. et inscription > www.mozet.be/50ans